



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion



CESAG

Master en Banque et Finance

MBF

Année académique : 2016-2017

Option : Gestion Bancaire et Maitrise des Risques

Projet professionnel

THEME :

**CREATION D'UN COMPLEXE AVICOLE DANS LA COMMUNE DE
PORT-BOUET**



Présenté par :

SAVADOGO Gouwindpoulinde Alphonsine

MBF -17^{ème} promotion

Sous la supervision de :

Fabrice BOUABRE :

Analyste financier

Dakar, juillet 2018

DEDICACE

Ce travail est dédié à :

- la gloire du Seigneur notre Dieu ;
- ma mère KIENTEGA Koudougou ;
- mes frères et sœurs ;
- tous mes amis qui m'ont soutenue dans la réalisation de ce projet professionnel.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent principalement à :

- ma mère KIENTEGA KOUDOUGOU, qui malgré son âge avancé fait tout son possible pour notre réussite scolaire ;
- la famille SAWADOGO
- monsieur BOUABRE Fabrice qui m'a encadré, conseillé sur la rédaction du projet, pour sa disponibilité ;
- aux responsables du programme Master en Banque et Finance (MBF), en particulier Mr ABABACAR Seck, coordonnateur du programme pour les efforts consentis pour l'excellence de la formation ;
- madame Chantal OUEDRAOGO, assistante du Programme Master en Banque et Finance pour son dévouement à l'égard du programme ;
- monsieur TEME ABDOULAYE KARIM, à qui j'exprime toute ma gratitude et toute ma reconnaissance ;
- tante Suzanne pour son soutien ;
- toutes personnes qui de prêt ou de loin m'ont aidée pour la rédaction du projet.

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APBEF-CI	Association Professionnel des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire
BFR	Besoin en Fonds De roulement
CA	Chiffre d'Affaires
CAF	Capacité d'Autofinancement
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CFPH	Centre de Formation Professionnel Horticole
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
CNSA	Comité National de Suivi des Activités
DRCI	Durée de Récupération du Capital Investi
CFA	Communauté Financière Africaine
FAO	Food Agriculture Organisation
FGSA	Fonds de Garantie du Secteur Avicole
GIABA	Groupe International d'Action Contre le Blanchiment d'Argent
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IPRAVI	Inter Professions Avicole Ivoirienne
LIFE	Livre Foncier Électronique
MIRAG	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONUDC	Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OP	Organisations Professionnelles
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PE2C	Projet de Développement des Elevages à Cycle Court
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PND	Plan National de Développement
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNSO	Programme National de Sélection Ovine
PSDEPA	Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture
PSRA	Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
SA	Société Anonyme
SIPRA	Société Ivoirienne de Productions Animales
SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie
SODEPRA	Société de Développement des Productions Animales
SWOT	Strenghts weaknesses opportunities threats
TRI	Taux de Rentabilité Interne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
VAN	Valeur Actuelle Nette

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1: Enumération des différents types de clients	19
Tableau 2 : Caractéristiques d'une SA.....	25
Tableau 3 : Avantages et Inconvénients	26
Tableau 4 : Les différents produits commercialisés	38
Tableau 5 : Tableau de répartition des clients	39
Tableau 6 : Frais d'établissement	43
Tableau 7 : Immobilisations corporelles	44
Tableau 8 : BFR initial	47
Tableau 9 : Coût total de financement.....	47
Tableau 10 : Calcul du CMPC.....	50
Tableau 11: Détermination de la VAN.....	51
Tableau 12 (Annexe 1) : Fiche de suivi d'élevage de poulet de chair	vii
Tableau 13 (Annexe 2) : Charges salariales de la première année.....	viii
Tableau 14 (Annexe3) : Prévision de salaire sur cinq (05) année.....	ix
Tableau 15 (Annexe4) : CA prévisionnel.....	x
Tableau 16 (Annexe5) : CA suite.....	x
Tableau 17 (Annexe6) : Charges d'aliments de la pondeuse pour un (01) an	xi
Tableau 18 (Annexe7) : Charges d'aliments de la volaille de chair pour deux (02) mois....	xi
Tableau 19 (Annexe8) : Frais généraux	xii
Tableau 20 (Annexe9) : Amortissement de l'emprunt bancaire	xiii
Tableau 21 (Annexe10) : Taux d'évolution des postes.....	xiii
Tableau 22 (Annexe11) : Compte de résultat.....	xiv
Tableau 23 (Annexe12) : Amortissement des immobilisations.....	xv

43

FIGURES

Figure 1: Organisation de la production et distribution en aviculture moderne ivoirienne.	15
Figure 2 : Production d'œufs en Côte d'Ivoire	16
Figure 3: Production de la viande en Côte D'Ivoire de 2010 à 2015.....	17
Figure 4 : Consommation d'œufs par habitant en Côte d'Ivoire	20
Figure 5 : Consommation de volaille par habitant en Côte d'Ivoire de 2010 à2015	21
Figure 6 : La consommation de la viande importée en Côte d'Ivoire de 2010 à2015	21
Figure 7 : Structure organisationnelle de Mon Poulailier.....	29
Figure 8 : Circuit de distribution	42
Figure 9 : Réparation de la structure financière	49

CESAG - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES	iv
SOMMAIRE.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA FILIERE AVICOLE MODERNE EN COTE D'IVOIRE.....	5
1.1 Présentation de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.....	5
1.2 Le secteur avicole en Côte d'Ivoire	10
1.3 Etude de marché du secteur avicole ivoirien	12
CHAPITRE II : CONDUITE DU PROJET.....	23
2.1 Organisation, fonctionnement et ressources humaines.....	23
2.2 Etudes technique du projet.....	30
2.3 Orientation stratégique et stratégie marketing.....	37
CHAPITRE III : COUT DU PROJET, RENTABILITE ET RISQUE.....	43
3.1 Détermination du coût du projet	43
3.2 Le plan de financement de MON POULAILLER.....	48
3.3 Etude financière détaillée du projet	49
3.4 Impacts économiques et risques du projet	51
CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE	55
ANNEXES	vi
TABLE DES MATIERES.....	xvi

INTRODUCTION

Le secteur agricole représente 22% du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire, il emploie à lui seul les 2/3 de la population active. Il contribue au PIB total pour 34% et aux recettes d'exportation pour 66%. L'élevage reste encore une activité économique secondaire avec une contribution de 4,5% au PIB agricole et de 2% au PIB total¹. L'élevage en Côte d'Ivoire a connu deux grandes périodes. La première période débute avant l'indépendance jusqu'en 1970, où l'agriculture ivoirienne était fortement dominée par les cultures d'exportations dont le binôme café-cacao. L'élevage quant à lui était relégué au dernier plan et la viande consommée localement était importée des pays sahéliens principalement le Mali, le Niger et le Burkina Faso. La seconde période débute dans les années 70. Ces années ont marqué une longue sécheresse dans les pays du Sahel. Les importations de volaille devenaient alors quasi inexistantes. C'est dans ce cadre que l'Etat ivoirien a jugé nécessaire de mettre en place une politique de développement du secteur de l'élevage : le Nord et le Centre pour l'élevage des grands et petits ruminants et le Sud pour l'élevage de porcs et de poulets ou encore élevage des animaux à cycle court. C'est ainsi que plusieurs régions se sont mises au développement de l'élevage. L'Etat a réalisé plusieurs investissements qui sont entre autres la création de la Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA) en 1972 et la Société Ivoirienne de Productions Animales (SIPRA) en 1976. En plus, de nombreux projets tels que le Programme National de Sélection Ovine (PNSO) et le Projet de Développement des Elevages à Cycle Court (PE2C) ont vu le jour en 1977. Pendant deux décennies (1970-1990), le développement de l'élevage a été considérable. La production de viande a été multipliée par 2,5 et celle des œufs par 4,6. Le Nord de la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un important programme d'aménagements pastoraux qui a facilité la croissance du cheptel bovin. Le Ministère en charge de la production animale a accompagné les éleveurs et tous les agents du secteur. A partir de cette période, la filière avicole devient un secteur économique bien constitué et pourvoyeur d'emplois. Dès 1990, le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), qui avait pour objectif de résoudre la crise économique que rencontrait certains pays africains a poussé l'Etat à se désengager des secteurs de production et de commercialisation au profit du secteur privé. Pour redresser l'économie deux

¹ Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSDEPA 2016-2020), <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ivc146471.pdf>

composantes sont retenues : les politiques budgétaire et monétaire. Les actions générales à mener étaient donc la diminution des dépenses publiques et la hausse des taux d'intérêt. Il naissait alors les privatisations. La SODEPRA fut fermée en 1994 et la SIPRA cédée totalement au privé. En plus, la dévaluation du franc CFA qu'a connue les pays de l'Union Economique Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale (CEMAC) a engendrée la flambée des prix des produits alimentaires surtout celle de la viande rouge. La population s'est tournée alors vers d'autres mets qui sont entre autres la viande de volaille. Il s'en est suivi d'un développement de la filière avicole : les projets de mise en place de ferme avicole se sont multipliés.

Depuis, l'aviculture est devenue une filière en plein essor en Côte d'Ivoire, en raison de l'augmentation de la demande en viande et en œufs. Les productions animales permettent non seulement d'améliorer le statut nutritionnel des populations, mais surtout, procurent des revenus à plusieurs franges des populations, à travers les échanges commerciaux.

Malheureusement, les importations de viandes constituaient une contrainte majeure au développement de l'aviculture en Côte d'Ivoire.

L'adoption du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et du Plan National de Développement (PND 2012-2015) de la Côte d'Ivoire en 2012 a réaffirmé la priorité de l'agriculture dans l'éradication de la pauvreté et de la faim en Côte d'Ivoire. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en matière de protéines animales et d'origine animale de qualité.

Il faut noter que la consommation de volaille apporte à notre organisme différentes sortes de vitamines, toutes essentielles au bon fonctionnement de notre organisme.

Le présent projet vise donc à accroître la production de la volaille dans la ville d'Abidjan plus précisément dans la commune de Port-Bouët et ainsi à contribuer à une meilleure alimentation des populations riveraines.

1. Problématique du projet

La Côte d'Ivoire, avec une population 24 483 682 habitants en 2017², reste dépendante du marché international pour son approvisionnement en protéines animales.

Ce marché est détenu par une minorité d'aviculteurs, ce qui entraîne une augmentation des prix sur le marché, rendant ainsi le pouvoir d'achat des riverains inférieur à la moyenne et favorisant la non présence des protéines d'origine animale dans nos menus.

² <https://www.populationdata.net/pays/cote-divoire/>

Le rôle des ressources animales et halieutiques dans la lutte contre la pauvreté et la faim mérite d'être renforcé, étant donné la sous-exploitation de ses potentialités. Le potentiel productif en animaux intervient directement dans le processus de transformation socio-économique et entre dans la sécurisation alimentaire et nutritionnelle des populations à plusieurs égards. En effet, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, en tant qu'activité de production, s'inscrivent dans la même dynamique, celle de sortir ou éviter que les hommes et les femmes entrent dans le cycle vicieux de la pauvreté qui touche en majorité les populations rurales. Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est de 47% en 2017.³

On constate une série d'insuffisances de gestion, les dépenses et les revenus n'étant pas maîtrisés de manière optimale de commercialisation, avec un circuit peu développé et incapable de répondre à la demande urbaine croissante, puisque ce mode d'élevage ne bénéficie pratiquement d'aucune aide de l'Etat.

La production de poulet est un secteur en plein essor en Côte d'Ivoire. Toutefois, des contraintes subsistent : il s'agit essentiellement de la qualité et du coût de la volaille. Une grande partie de la population a du mal à s'acheter du poulet vu le niveau élevé de prix. Dans le but de contribuer à une meilleure alimentation des populations, le projet répond à la question de recherche suivante : comment assurer le financement d'un complexe avicole capable de produire de la volaille dans la commune de Port-Bouët ?

- Quelle est l'offre et la demande de volaille ?
- Quel va être le fonctionnement du complexe ?
- Est-il rentable de mettre sur pied un tel projet ?
- Quels sont les risques et les impacts économiques liés à un tel projet ?

2. Les objectifs du projet

L'objectif principal de ce projet est de concevoir un montage optimal pour la création d'un complexe avicole en Côte d'Ivoire.

Comme objectifs spécifiques, il s'agira de :

- Apprécier l'offre et la demande de volaille en Côte d'Ivoire;
- Présenter le fonctionnement de la ferme ;
- Evaluer le coût et la rentabilité dégagés ;
- Présenter les risques et les impacts économiques liés au projet.

³ <https://apr-news.fr/fr/actualites/cote-divoire-le-taux-de-pauvrete-passe-47>

3. Intérêt du projet

La création d'une ferme avicole de transformation de volaille de chair permettra au promoteur de se réaliser sur le plan financier et social. Mettre sur pied une ferme contribuera à augmenter la production de volaille qui jusqu'ici n'arrive pas à couvrir l'ensemble des demandes, ainsi elle participera à l'autosuffisance alimentaire de la population. Elle permettra à certaines couches sociales d'améliorer leurs plats. Pour l'Etat ivoirien il aura aussi un intérêt dans le sens que la société devra payer des impôts et participer à la création d'emploi.

Et enfin, ce projet sera une valeur ajoutée à la bibliothèque de notre école et toute personne le désirant pourra à tout moment le consulter.

4. La démarche de rédaction

Pour la réalisation du projet, notre démarche de rédaction est la suivante :

- faire un questionnaire aux éleveurs de volaille dans certaines communes de la capital abidjanaise ;
- collecter des données à partir des anciens projets professionnels du MBF CESAG ;
- faire des recherches en ligne sur des sites spécialisés ;
- rechercher des moyens optimaux de financement.

5. Plan du rapport

Le travail s'articulera autour d'un plan tripartite. Il débutera par une introduction générale, s'en suivra la présentation de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire, la présentation du secteur avicole et enfin l'étude de marché. La deuxième partie concernera la conduite effective de notre projet. Il s'agira de présenter l'organisation, le fonctionnement et les ressources humaines, la capacité de production envisagée et enfin présenter notre organisation stratégique et la stratégie marketing. Dans la dernière partie, il sera question de déterminer le coût du projet, de faire l'étude financière pour terminer par l'analyser des impacts économiques et risques du projet.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA FILIERE AVICOLE MODERNE EN COTE D'IVOIRE

Ce chapitre sera consacré à la description de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire. Ensuite il sera question de faire une analyse SWOT de la filière et enfin de présenter l'étude de marché.

1.1 Présentation de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire dispose d'une population de 23,7 millions en 2016. Durant les cinq dernières années, elle connaît un succès économique remarquable, illustré par une croissance rapide du PIB qui a commencé à faire reculer la pauvreté. Sous la haute autorité de SEM. Alassane OUATTARA, Président de la République, la Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2020. Conformément à sa politique libérale, le Gouvernement ivoirien a fait du secteur privé, l'acteur privilégié de la croissance économique. En effet, les investissements attendus du secteur privé représentent 62% du financement du PND (Plan National de Développement) 2016- 2020, estimé à 30 000 milliards de FCFA (50 milliards US\$)⁴.

1.1.1 Reforme et performances macroéconomiques

En avril 2016, les bailleurs de fonds ont promis une aide de 15,4 milliards de dollars sous la forme de dons et de prêts en faveur du PND. Le Groupe de la Banque Mondiale s'est engagé à doubler son soutien au cours des quatre prochaines années, pour le porter à environ cinq milliards de dollars.

1.1.2 Le taux élevé du PIB

Le taux de croissance du PIB qui était négatif en 2011 (- 4,4%) a atteint 10,7% en 2012, 9,2% en 2013, 8,4% en 2014 et 9,5% en 2015, soit une moyenne estimée de 9,5% sur la période 2012- 2015⁵. Grâce à cette performance, la Côte d'Ivoire se retrouve dans le groupe de tête des pays à plus fort taux de croissance dans le monde et est considérée comme

⁴ Côte d'Ivoire groupe consultatif plan national de développement 2016-2020 cap sur l'émergence, Note sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire

⁵ Idem

l'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Ouest et la deuxième économie la plus dynamique d'Afrique⁶.

1.1.3 Une maîtrise de l'inflation

L'inflation dans l'économie ivoirienne reste très basse par rapport à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3%. L'économie ivoirienne a évolué dans un contexte d'inflation contenue sur la période 2012- 2017. En effet, la variation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) fait ressortir des niveaux d'inflation de 1,3% en 2012, 2,6% en 2013, 0,4% en 2014, 1,2% en 2015, 0,7% en 2016 et 1,2% en 2017⁷.

1.1.4 Gouvernance et efficacité des services publics⁸

Dans sa poursuite de l'émergence, l'Etat ivoirien a décidé d'améliorer la qualité de la justice, la rapidité en termes d'exécution de contrat et l'efficacité de l'administration foncière.

1.1.4.1 Qualité de la justice

Dans sa lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, la Côte d'Ivoire s'est appropriée certains principes internationaux. On note :

- la création en 2013 de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance qui a une mission de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- la mise en place d'une Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) et d'un Comité National de Suivi des Activités du Groupe International d'Action Contre le Blanchiment d'Argent et le financement du terrorisme (CNSA-GIABA) ;
- l'adhésion de la Côte d'Ivoire aux groupes de travail tels que l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) et le groupe Egmont of Financial Intelligence Units.

⁶ <http://afrique.le360.ma/cote-divoire/economie/2017/02/26/10004-cote-divoire-leconomie-la-plus-dynamique-de-lafrique-de-louest-10004>

⁷ Côte d'Ivoire groupe consultatif plan national de développement 2016-2020 cap sur l'émergence, Note sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire

⁸ Idem

1.1.4.2 Exécution des contrats

Concernant l'exécution des contrats, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un tribunal du commerce pour réduire le délai de jugement des litiges. Ainsi :

- à toute saisine judiciaire, il est maintenant obligatoire de passer par un règlement amiable ;
- les coûts de justice ont été réduits, en plus le recours aux avocats ou huissiers de justice n'est plus obligatoire et juge a l'obligation de rendre une décision dans un délai de 30 jours pour les litiges dont l'intérêt n'excède pas 2 500 000 FCFA ;
- la possibilité est offerte aux entreprises en état d'insolvabilité de bénéficier d'une ouverture de crédit auprès des établissements financiers ;
- il est institué le paiement en priorité des créances des personnes physiques et morales ayant soutenu financièrement et matériellement l'entreprise en difficulté.

1.1.4.3 Efficacité de l'administration foncière

Les principales réformes en matière de transfert de propriété concernent :

- l'abandon du quitus fiscal au profit de la situation du bien ;
- la réduction du coût du certificat de localisation de 100 000 FCFA à 90 000 FCFA ;
- l'institution de la procédure fusionnée d'enregistrement et de publication de l'acte de vente par la conservation foncière réduisant les délais de 25 à 15 jours ;
- l'opérationnalisation du Livre Foncier Électronique (LIFE) ;
- la réduction du taux de droit d'enregistrement sur les mutations d'immeubles de 10% à 4% ;
- l'aménagement de zones industrielles dans les principales villes du pays et d'une zone franche textile à Bouaké.

1.1.5 Réglementation en faveur des activités économiques

La Côte d'Ivoire mis sur pied plusieurs mesures pour accroître son activité économique ; on peut citer entre autres :

1.1.5.1 Mesures incitatives en faveur du secteur privé

- La remise à niveau et la reprise des grands travaux d'infrastructures ;
- La création d'une brigade anti-corruption ;
- Le renforcement de lutte contre le racket et les tracasseries routières ;
- La poursuite des efforts d'apurement des arriérés intérieurs ;
- L'organisation d'un séminaire avec Association Professionnel des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (l'APBEF-CI) pour le financement des PME.

1.1.5.2 Facilitation de la création des entreprises

- La mise en place du Guichet Unique de Création d'Entreprise à travers le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) ;
- Le remplacement de l'exigence d'un extrait du casier judiciaire de l'entrepreneur par une déclaration sous serment ;
- La publication de l'avis de constitution d'entreprise en ligne sur le site Internet du CEPICI ;
- La réduction des coûts administratifs de création d'entreprise pour les sociétés commerciales au capital de 10 millions de FCFA maximum.

1.1.5.3 Des investissements en faveur de l'aviculture

En 2014, un Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PSDEPA) a été élaboré par le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH).

Le forum des investissements en aviculture en Côte d'Ivoire a été lancé en vue d'atteindre des objectifs spécifiques suivants :

- accroître la couverture de la demande nationale en protéines animales par l'amélioration de la productivité et la compétitivité des filières animales et halieutiques ;
- accompagner la professionnalisation des éleveurs et des pêcheurs et la structuration des opérateurs des filières animales et halieutiques ;
- améliorer la gouvernance du secteur des ressources animales et halieutiques.

En matière de fiscalité, l'Etat ivoirien a fait de gros efforts. Suivant les zones d'implantation de la ferme, l'entreprise bénéficie d'une exonération d'impôt allant jusqu'à 100%.

L'atteinte de ces objectifs nécessite un financement de 423 466 400 000⁹ F CFA dont une part importante est sollicitée auprès des bailleurs de fonds et des investisseurs privés. Relativement à l'aviculture, le besoin de financement du Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA) adopté en Conseil des Ministres du 27 juin 2012, et inclus dans le PSDEPA, se situe à hauteur de 45 002 000 000 Francs CFA, soit 10,62 % du montant global du PSDEPA.

L'Etat ivoirien met en place un Fonds de Garantie du Secteur Avicole (FGSA) qui vise à promouvoir l'accès des aviculteurs et leurs Organisations Professionnelles (OP) aux crédits bancaires ; le partenariat entre le secteur avicole et le système bancaire financier national et international ; et enfin les activités de production, de transformation et de commercialisation des produits avicoles.

La stratégie pour le financement du PSRA a consisté à promouvoir le secteur auprès d'investisseurs nationaux, étrangers et des systèmes financiers bancaires car la souveraineté alimentaire en matière de produits avicoles telle que recherchée ne peut être atteinte que si des investissements privés conséquents sont assurés. Cette source de financement a été estimée à 150 milliards de francs CFA sur la période 2012 – 2021.¹⁰

⁹ Discours du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques,
<http://www.ressourcesanimales.gouv.ci/communicationssuite.php?rd=8>

¹⁰ Discours du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques,
<http://www.ressourcesanimales.gouv.ci/communicationssuite.php?rd=8>

1.2 Le secteur avicole en Côte d'Ivoire

La création d'un complexe avicole en Côte d'Ivoire nécessite une bonne appréhension du secteur. La partie suivante concernera l'analyse des forces, des faibles, des opportunités et des menaces du secteur.

1.2.1 Forces

Selon le MIRAH, 240 milliards de FCFA de chiffre d'affaires ont été réalisés en 2014 et 130.000 emplois directs et indirects créés en 2012. La filière avicole contribue à la sécurité alimentaire des ivoiriens avec une couverture de la demande en œuf de 100% et 96% en viande de volaille, toujours selon le ministère.

La filière avicole ivoirienne est une filière agropastorale en voie d'industrialisation. Son impact sur l'économie du pays est perceptible en termes de chiffre d'affaires, de création d'emplois et de lutte contre l'insécurité alimentaire.

La filière avicole ivoirienne bénéficie de plusieurs forces que sont :

- la naissance d'Inter Professions Avicole Ivoirienne (IPRAVI) ;
- la mise en place de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) ;
- des vétérinaires expérimentés privés installés en clientèle rurale et urbaine ;
- la création de laboratoires de diagnostic ;
- la création de structures de formation et de recherche.

1.2.2 Faiblesses

A ces forces, s'opposent une série d'insuffisances :

1.2.2.1 Au niveau socio-économique

Les contraintes au développement de ce secteur sont multiples. Elles se résument principalement à :

- un manque de soutien public puisque ce mode d'élevage ne bénéficie pratiquement d'aucune aide de l'Etat ;
- des filières de commercialisation peu performantes, avec un circuit peu développé et incapable de répondre à la demande urbaine croissante ;

- un faible niveau d'organisation des éleveurs, les dépenses et les revenus ne sont pas maîtrisées de façon optimale ;
- faible productivité du matériel génétique local.

1.2.2.2 Au niveau socio-environnemental

- Un faible taux d'instruction et d'alphabétisation des éleveurs ;
- Une grande partie de la production reste traditionnelle ;
- Très peu de structures respectent les normes technologiques et sanitaires en matière d'abattage ;
- Conflit incessant entre agriculteurs et éleveurs dû à la coexistence dans l'espace rural.

1.2.3 Opportunités

La Côte d'Ivoire connaît une croissance démographique de 3.3% et le secteur de l'élevage y tire d'énormes opportunités. L'offre de production de volaille n'arrive pas à couvrir la demande actuelle qui est d'environ 194000 de poulet/an¹¹. Cela est la conséquence des habitudes alimentaires des riverains, des pratiques religieuses et du niveau de la demande relativement élevé, qui constituent un facteur favorable au développement du secteur. Il existe donc une forte demande en produit animal. En plus la Côte d'Ivoire dispose d'un environnement naturel propice au développement de l'élevage.

1.2.4 Menaces

Les menaces dans le secteur avicole se trouvent au niveau politique et sanitaire

1.2.4.1 Au niveau politique

- absence de sécurisation foncière et de politique cohérente de gestion de l'espace rural ;
- instabilité politique et sociale du pays.

¹¹ Discours du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques,
<http://www.ressourcesanimales.gouv.ci/communicationssuite.php?rd=8>

1.2.4.2 Au niveau sanitaire

La volaille est une espèce qui est sujet à diverses maladies. Les principales maladies du poulet de chair sont :

- la pseudo- peste aviaire

Elle est due à un microbe résistant qui peut survivre 6 mois sur le sol du poulailler. Il peut également être transporté sur 15 km par le vent, raison pour laquelle elle est très contagieuse. Elle peut ravager tout un poulailler en 3-4 jours selon Ousmane SOW, formateur au Centre de Formation Professionnel Horticole (CFPH).

- la maladie de Gumboro

Elle est due à un microbe résistant qui peut survivre 4 mois sur le sol ou divers objets. Sa cible concerne les poulets de 4 à 6 semaines.

En plus des maladies citées plus haut, il existe plusieurs autres maladies de la volaille qui sont entre autres la salmonellose, qui est causée par le manque de propreté des poulaillers, la coccidiose qui est causée par l'humidité, etc.

1.3 Etude de marché du secteur avicole ivoirien

Cette section est consacrée d'une part à la méthodologie de l'étude. Il s'agira de décrire des différentes méthodes de collecte de données. Et l'autre partie sera consacrée à la présentation des produits issus de la volaille.

1.3.1 Méthodologie de l'étude

Pour la réalisation de notre projet, nous avons recueillis des informations suivant deux méthodes : la recherche documentaire et une étude quantitative qui porte sur les interviews auprès des éleveurs.

1.3.1.1 Les interviews et la recherche documentaire

➤ Les interviews

Les interviews ont été réalisées auprès des vendeurs de détails de poulet « prêt à cuire ». Ils étaient au nombre de onze (11) répartis dans les différents marchés de la capitale abidjanaise. Il s'agit du petits et du grand marché de la commune de Marcory (six vendeurs) ; du grand marché de la commune de Koumassi (deux vendeurs) et enfin du marché de Belleville de la commune de Treichville (trois vendeurs). Les interviews avaient pour but de connaître l'insatisfaction des populations au regard de la quantité de produit proposée. Etant donné que les commerçants sont plus sujets de plaintes, il était alors primordial de recueillir leurs idées. Le commerçant détaillant est toujours en contact avec les ménages, il connaît les produits qui peuvent être adaptés à leurs besoins.

➤ La recherche documentaire

Pour la collecte de données secondaires, les recherches ont été faites sur internet. Il s'agit particulièrement des sources d'informations suivantes :

- les statistiques de la FAO ;
- les statistiques des IPRAVI ;
- les données du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ;
- les données de certains projets professionnels ;
- les données de plusieurs sites spécialisés.

Ces différentes pages internet nous ont permis d'avoir une vue sur les données macro-économiques concernant l'élevage moderne en côte d'ivoire.

1.3.1.2 Traitement des données

Les interviews ont montré que sur le marché abidjanais, les poulets proviennent à 90% de la commune de Port-Bouët, et 10% viennent de la commune de Grand Bassam. Les éleveurs vont à Grand Bassam en cas d'insuffisance dans la commune de Port-Bouët. En matière de revente, 70% des revendeurs affirment qu'ils sont très exigeants quant à la qualité du poulet, pour garder l'image du bon commerçant il faudrait offrir des produits de qualité. Les 30% sont des marchands ambulants. Ils affirment que tout poulet vendu est acheté, mais il faudrait

y mettre le prix. Un poulet de qualité moyenne n'est pas vendu au même prix que celui à très bonne qualité. Sur ce point, ils soutiennent qu'un poulet malade n'est pas commercialisé. En effet pour ne pas perdre sa clientèle l'éleveur effectue un travail en amont qui consiste à déterminer, diagnostiquer la qualité du poulet. En plus de la volaille locale, tous les revendeurs en affirment qu'ils commercialisent des poulets congelés venus de l'Occident (poulet entier, cuisse, et les ailes). Ils sont vendus par kilo (2000 F CFA) et donc ne sont pas accessibles à tous. Mais ils affirment qu'au moins trois (3) fois par jour un client recherche du poulet à bas prix, voir 500 F CFA. Les revendeurs du marché de Belleville ont souligné que les ménages de ce secteur ne demandent pas du poulet à bas prix.

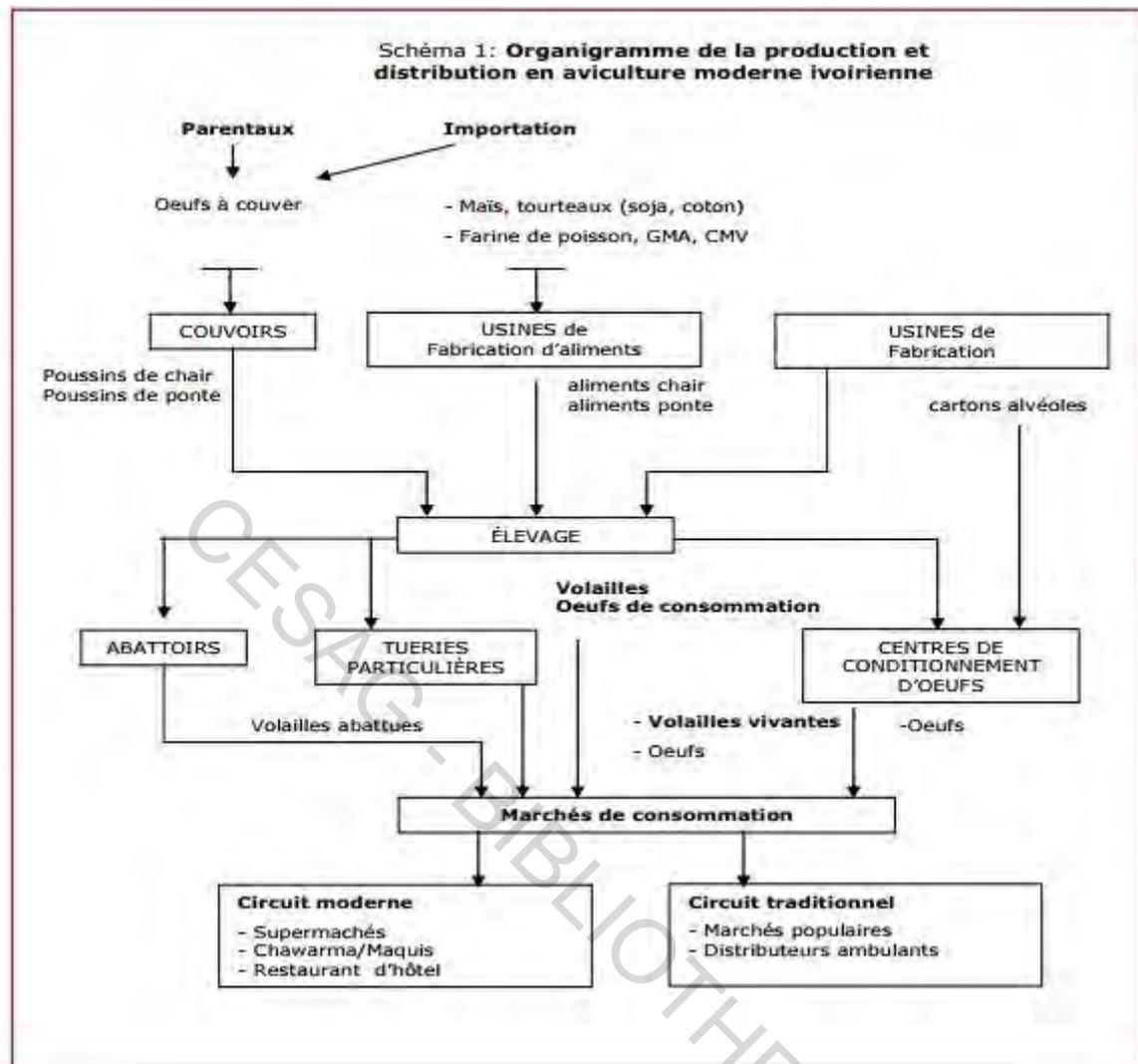
1.3.2 Analyse de l'offre de produit de volaille

Dans cette partie, le circuit de commercialisation et les produits commercialisés seront misent en exergue.

1.3.2.1 Circuit de commercialisation

Le circuit de commercialisation des volailles reste traditionnel. Elles sont transportées d'une commune à une autre à vélo, moto ou en camionnette pour les longues distances sans mesure de sécurité. A Abidjan, les volailles sont vendues après cheminement sur le lieu de vente. Le principal lieu d'élevage est dans la commune de Port-Bouët, les grossistes des différentes communes s'y procurent les volailles pour les revendre dans les différents lieux de ventes de détail. Malheureusement, ce type de circuit informel occasionne le mélange de plusieurs espèces de volailles issues de différentes exploitations, ainsi que de nombreuses manipulations de volailles et l'absence d'application de mesures de biosécurité. (FAO 2008).

Figure 1: Organisation de la production et distribution en aviculture moderne ivoirienne



Source : FAO, 2008

1.3.2.2 Les produits commercialisés

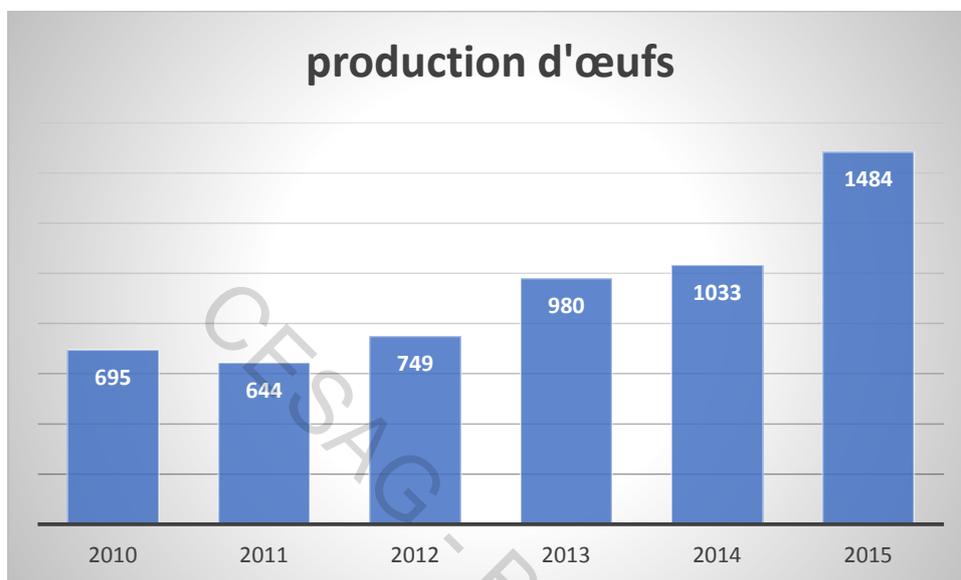
Sur le marché d'Abidjan, différents produits sont commercialisés. Pour notre étude on supposera que les produits commercialisés sont ceux consommés.

➤ L'offre des œufs

Selon le ministère des ressources animales et halieutiques, la consommation d'œufs a atteint les 64 kg /habitant avec une production de 1,48 milliard d'unités d'œuf en 2015. D'après les études réalisées par la FAO, la consommation d'œuf est importante pour le bien-être de notre organisme grâce à son apport en protéine. Les ménages ruraux consacrent en moyenne

60,8% de leur budget à l'alimentation, qu'ils soient pauvres ou non (respectivement 61,9% ou 60,5%). Cette part est de 31,5% en milieu urbain dont 47,5% dans les ménages pauvres et 30,2% pour les ménages non pauvres.

Figure 2 : Production d'œufs en Côte d'Ivoire



Source : Production, Importation et Commercialisation de produits avicoles de 2010 à 2015 IPRAVI

On remarque que la production d'œufs augmente chaque année, de 2010 à 2015. On constate également que la production a varié de 188,5%. Cela montre l'efficacité de la production et les besoins en matière d'œufs.

➤ La viande

En 2015, la consommation de viande a atteint 1,96 kg/habitant avec une production qui a atteint le niveau de 44.000 tonnes de viande à mi-parcours d'exécution du Plan Stratégique de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire. Les médecins conseillent de manger plus de viande blanche tout en diminuant la consommation de la viande rouge.

Figure 3: Production de la viande en Côte D'Ivoire de 2010 à 2015



Source : Production, Importation et Commercialisation de produits avicoles de 2010 à 2015 IPRAVI.

Sur l'ensemble de la période 2010 à 2015, on constate que la production varie positivement de + 80,6%. Cela montre que les efforts consentis par l'Etat ont porté des fruits. La production augmente, ce qui augmente la consommation des ménages en protéines animale et le taux d'emplois.

1.3.3 Analyse de la concurrence

En Côte d'Ivoire et principalement à Abidjan, notre principal concurrent est la société IPRAVI qui à travers sa marque Coq-Ivoire occupe la plus grande part de marché, environ 60%. Elle dispose de plusieurs magasins à travers la ville et offre différents produits de volaille. La principale force de Coq-Ivoire est sa proximité aux domiciles des ménages et sa popularité, elle propose divers produits de volaille.

Sur le marché de la volaille, en plus de Coq-Ivoire, il y a la structure FAONI et d'autres sociétés qui essaient de se faire une place. Mais celles-ci offrent des produits déjà transformés. Il existe aussi les éleveurs, installés dans la commune de Port-Bouët qui approvisionnent l'ensemble de la ville.

Malheureusement, le prix de vente freine la consommation de certaines couches sociales. Sur aucun marché d'Abidjan, on arrive à acheter du poulet « prêt à cuire » à un prix en dessous de 1.000 F CFA. Une personne qui désire manger du poulet est contraint d'acheter

soit le kilo (ou ½ kilo), soit le poulet entier. Aucun concurrent n'arrive à proposer des « poulets pour tous », c'est-à-dire dans des proportions qui seraient accessibles à toutes les couches sociales de la population. Il faut rappeler que 46.30 %¹² de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2015. Ces derniers ne consomment le poulet que pendant les fêtes ou lors des occasions spéciales (baptêmes, mariages, etc...). C'est dans ce contexte qu'intervient, « MON POULAILLER » qui sera en mesure de réparer cette inégalité.

1.3.4 Analyse de la demande

Cette partie est consacrée à l'étude de la clientèle, à l'estimation de la demande ainsi qu'à l'analyse des prix pratiqués.

1.3.4.1 La typologie des clients

Les types de clients varient selon l'objectif de chacun : d'abord on trouve les grossistes qui vont directement s'approvisionner chez les éleveurs. Leurs capacités d'achat varient entre 200 têtes ou l'achat de toute la production. Ensuite viennent les demi-grossistes qui s'approvisionnent aussi auprès des éleveurs avec la particularité de ne pas excéder les 200 têtes. On y trouve aussi les ambulants, détaillants ; entreprises, restaurants, boutiquiers et enfin les ménages. La différence entre ces derniers se trouve au niveau de la quantité d'achat, du lieu d'approvisionnement, et de l'exigence qualité.

¹² <https://fr.actualitix.com/pays/civ/cote-d-ivoire-population-sous-le-seuil-de-pauvrete.php>

Tableau 1: Enumération des différents types de clients

Type de client	Fournisseur	Quantité	Fréquence d'achat	Modalité de paiement
Grossiste	Producteur	Toute la production ou plus de 200 alvéoles	Hebdomadaire	A crédit/ Au comptant
Demi-grossiste	Producteur/ Grossiste	Moins de 200 alvéoles	Hebdomadaire	A crédit/ Au comptant
Ambulant	Producteur /Grossiste/ demi grossiste	Une à 20 alvéoles	Quotidien	A crédit/ Au comptant
Détaillant	Producteur /Grossiste/ demi grossiste	5 à 20 alvéoles	Au besoin	Au comptant
Entreprise	Producteur /Grossiste/ demi grossiste	5 à 50 alvéoles	Au besoin	A crédit
Restaurant	Producteur/Grossiste/ demi grossiste	5 à 50 alvéoles	Hebdomadaire	A crédit/ Au comptant
Boutiquier	Grossiste/ demi grossiste	1 à 30 alvéoles	Au besoin	Au comptant
Ménage	Détaillant/ambulant Boutiquier	1 à 2 alvéoles	Hebdomadaire	Au comptant

Source : <http://sedima.com/elements/clients/>

1.3.4.2 Estimation de la demande des produits de volailles

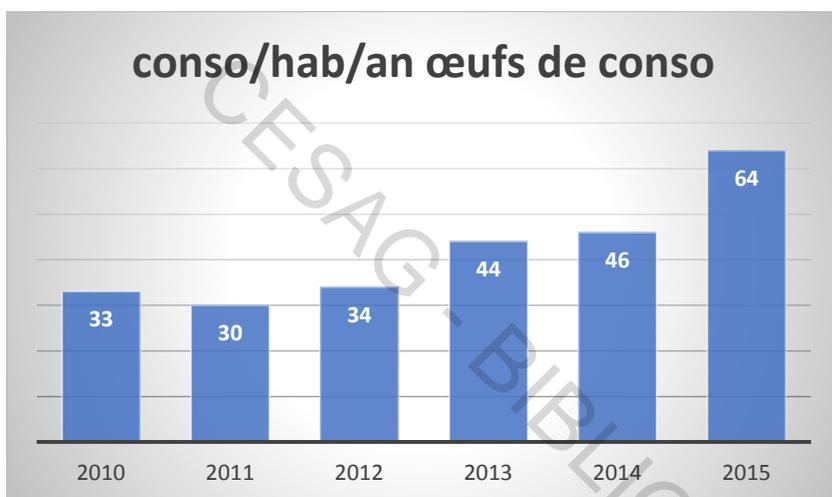
La population ivoirienne est constituée de 24 483 682 habitants en 2017 et avec un PIB par habitant de 1 526 \$USD en 2016 ¹³ (environ 763.000 francs) et une croissance de 3% chaque année de la population. Le secteur fait face à une importante demande intérieure et une exigence de qualité de plus en plus accrue chez les consommateurs. Selon le MIRAHA, la Côte d'Ivoire couvre à 96% la demande en volaille. La production actuelle est de 44.451 tonnes de volailles et une insuffisance de 1.852,125 tonnes.

¹³ <https://www.populationdata.net/pays/cote-divoire/>

➤ La consommation d'œufs

Comme le montre le graphique, la consommation d'œufs par habitant augmente au fil des années. Ce produit est de plus en plus prisé par la population en raison d'une part de son goût mais aussi de son apport nutritionnel. Elle atteint en 2015 les 64 œufs par habitant et par an.

Figure 4 : Consommation d'œufs par habitant en Côte d'Ivoire

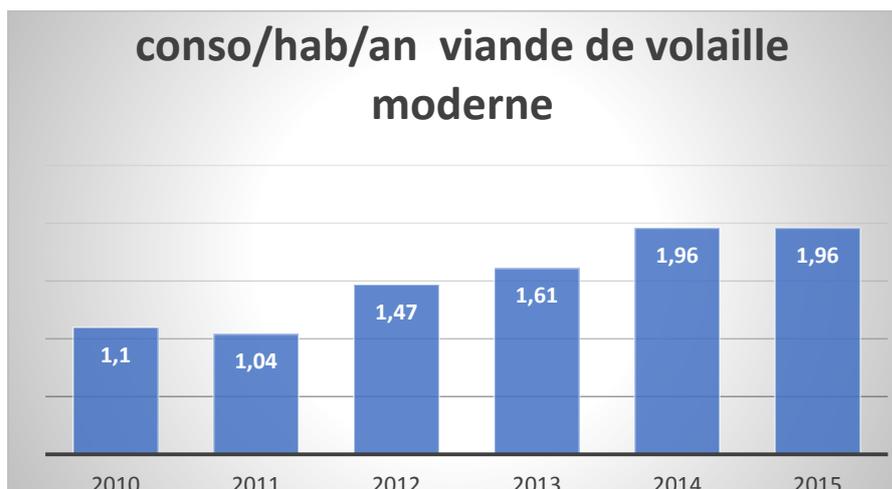


Source : Production, Importation et Commercialisation de produits avicoles de 2010 à 2015 IPRAVI.

➤ La consommation de viande moderne locale

Le graphique nous montre qu'à l'instar des œufs, la volaille consommée par habitant évolue positivement. De 1,1 kg/habitant en 2010, elle passe à 1,93 kg/habitant en 2015. Cela peut s'expliquer par les efforts de l'Etat sur les investissements du secteur avicole évoqués dans la première partie.

Figure 5 : Consommation de volaille par habitant en Côte d'Ivoire de 2010 à 2015

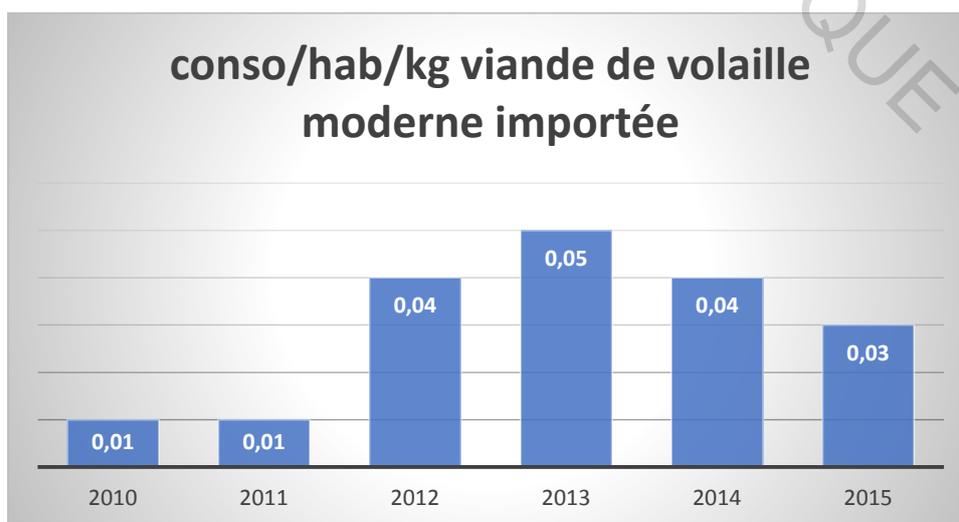


Source : Production, Importation et Commercialisation de produits avicoles de 2010 à 2015 IPRAVI

➤ Consommation de la viande moderne importée

La consommation de volaille importée est en constance baisse depuis l'année 2013. La population ivoirienne s'est rendue compte que consommer un produit local est important d'une part pour la qualité car la production n'est pas surgelée et d'autre part pour la création d'emplois.

Figure 6 : La consommation de la viande importée en Côte d'Ivoire de 2010 à 2015



Source : Production, Importation et Commercialisation de produits avicoles de 2010 à 2015 IPRAVI

1.3.4.3 Les prix pratiqués sur le marché ivoirien

➤ Les prix de la volaille

La volaille est vendue dans nos marchés à des prix très variables qui dépendent des facteurs comme la demande (forte durant les fêtes), la taille et le poids, le plumage et la couleur. Le prix des volailles au cours des différentes étapes du circuit de commercialisation est fixé à vue, après estimation du format de l'animal. Le prix des coqs est en général plus élevé que celui des poules. Dans la plupart des régions, les races locales ont plus de valeur que les races importées améliorées, bien qu'elles soient souvent plus petites. Concernant la volaille moderne, les éleveurs proposent des prix aux grossistes qui varient de 1.700 F à 2.000 F CFA le kilo.

➤ Les prix de la plaquette d'œuf

Les œufs commercialisés sont entreposés dans des plaquettes en majorité. En générale le prix n'augmente pas au-dessus des 2.000 F CFA pour le prix de gros. Le prix de revente quant à lui varie autour des 2.000 F CFA.

CHAPITRE II : CONDUITE DU PROJET

Le chapitre précédent nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur l'élevage en Côte d'Ivoire, ses points forts et points faibles. Il nous a également permis de constater le manquement au niveau de l'offre de produits. Le présent chapitre a pour but de présenter MON POULAILLER, son organisation, son fonctionnement, la capacité de production envisagée, l'orientation stratégique et enfin, la stratégie marketing.

2.1 Organisation, fonctionnement et ressources humaines

Dans cette section, nous présenterons d'abord les différents promoteurs. Ensuite il s'agira d'exposer notre choix juridique et enfin la structure organisationnelle.

2.1.1 Présentation des promoteurs

Ce projet est l'initiative de deux promoteurs qui travailleront en collaboration, à part égale pour permettre sa réussite.

2.1.1.1 Actionnaire principal

Le premier promoteur est Mlle Alphonsine SAVADOGO, originaire du Burkina Faso, étudiante en Master Banque et Finance au CESAG et titulaire d'une Licence Professionnelle Comptabilité Finance à PIGIER CI. Cette dernière a eu à exercer dans le commerce où le sens de la responsabilité, la collaboration et le savoir être sont primordiaux. Elle ne dispose pas d'expérience dans le domaine de l'élevage mais possède un sens aigu d'adaptation. Ayant grandi dans le milieu du commerce, elle avait constaté ce déficit sur le marché abidjanais mais n'avait pas trouvé de solutions pour le combler. L'idée du projet a germé après une visite dans le supermarché « Auchan » de Gibraltar, elle avait trouvé à cet endroit un bon mécanisme pour permettre à toute la population de consommer du poulet et a nourri l'ambition de reproduire cette idée sur le marché ivoirien, voire sous régional. La réalisation de ce projet contribuera à améliorer la santé nutritionnelle de population avec l'apport des protéines animales dans leur alimentation. En outre, mettre sur pied une ferme avicole permettra de participer à la croissance du secteur avicole en Côte d'Ivoire.

2.1.1.2 Le coactionnaire

Le deuxième promoteur se nomme Bruno SAVADOGO. Il est titulaire d'un master en génie civil. Il dispose d'une expérience d'environ trois années dans le domaine de l'élevage. Il est éleveur de volaille dans la ville de SAABA au Burkina-Faso. Son expérience dans le domaine nous permettra d'avoir un avantage dans le démarrage du projet. L'idée d'association des deux (2) actionnaires fait que l'un dispose d'une large vue sur l'élevage moderne de volaille et l'autre dispose de technique de vente. Ce projet permettra d'exercer un métier passionnant tout en réalisant des bénéfices.

2.1.2 Choix de la forme juridique

La Côte d'Ivoire, à l'instar de seize (16) autres pays d'Afrique est soumise au droit de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Il a pour mission de garantir, au niveau de ses Etats membres, une sécurité juridique et judiciaire pour les investisseurs et les entreprises. La création d'une société est l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion. Si certains créent leur entreprise après avoir quitté l'informel, d'autres préfèrent s'immatriculer à la naissance de la société. Pour créer ladite société il faut connaître les différentes caractéristiques, avantages et inconvénients liés à chaque type de société. Après avoir pris connaissance du droit OHADA sur les différents types de société, nous avons décidé de créer une société anonyme (SA).

MON POULAILLER est une société privée de droit ivoirien. Elle intervient dans le secteur avicole et sera spécialisée dans la production et la commercialisation de produits dérivés de poulet (œufs et viande de poulets). La SA est une société dans laquelle les actionnaires ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et dont les droits des actionnaires sont représentés par des actions.

2.1.2.1 Les caractéristiques d'une SA

Tableau 2 : Caractéristiques d'une SA

SA	Caractéristiques
Associé minimum	01
Capital minimum	10.000.000 CFA minimum ; libération du ¼ à la constitution et du solde dans les 3 ans
Crédibilité auprès des tiers	Très importante
Responsabilité des associés	Limitée aux apports
Commissaires aux comptes	Obligatoire
Direction	Directeur général, ou Administrateur Général

Source : APIX SA

2.1.2.2 Tableau des avantages et inconvénients d'une SA

Tableau 3 : Avantages et Inconvénients

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Très crédible auprès des tiers• Grande capacité de mobilisation des fonds (la S.A peut faire appel à l'épargne publique)• Le risque limité aux apports• La possibilité de libérer seulement le quart du capital• La possibilité pour les associés en principe de librement céder leurs actions	<ul style="list-style-type: none">• Frais de constitution très élevés• Système d'administration très lourde (CA, commissaires aux comptes...) pour les nouvelles sociétés• Le capital social minimum assez élevé

Source : APIX SA

2.1.3 Structure organisationnelle de MON POULAILLER

Une structure organisationnelle d'une entreprise définit les relations hiérarchique et fonctionnelle entre les divers collaborateurs. Il s'agit de la répartition des responsabilités et du mode de communication interne à l'entreprise. Pour mener à bien sa mission de produire « le poulet pour tous », MON POULAILLER dispose d'une (1) direction et de trois (3) départements dans sa structure organisationnelle pour commencer ses activités. Il s'agit de :

- direction générale ;
- département administrative et financière ;
- département marketing et commerciale ;
- département de la production.

2.1.3.1 La direction générale

La directrice générale de Mon Poulailler aura pour mission de définir les stratégies globales de fonctionnement de l'entreprise à court et long terme. Elle aura une double responsabilité

à la fois stratégique et opérationnelle. Elle aura pour mission de gérer l'activité commerciale, technique et production. La directrice générale effectuera le travail de veille concurrentielle sur le marché de la volaille, constatera les différentes évolutions en la matière en vue de ne pas rester en marge. Elle doit être en mesure d'anticiper et de préparer l'entreprise aux éventuels changements.

2.1.3.2 Le responsable administratif et financier

Le responsable administratif et financier s'occupera de la finance et des ressources humaines. Il aura pour mission de :

- établir les prévisions budgétaires
- contrôler la rentabilité et la solvabilité de l'entité
- valider les contrats
- représenter la société dans les négociations bancaire pour l'octroi de crédits.

2.1.3.3 Le responsable marketing et commerciale

Le responsable marketing et commerciale oriente et pilote la politique commerciale de l'entité, elle a un lien étroit avec la direction générale.

Il aura pour mission de :

- définir les canaux de ventes ;
- mettre sur pied les nouveaux produits ;
- piloter et gérer les vendeurs en vue d'augmenter le chiffre d'affaires ;
- développer la notoriété de la marque, la position concurrentielle et la connaissance des clients ;
- être le chef de la publicité, il doit concevoir des actions de communication interne et externe à l'entreprise.

2.1.3.4 Responsable de la production

Le responsable de la production met en place l'organisation et pilote la production dans le respect des contraintes de coûts, qualités et délais. Son rôle consiste à maximiser l'utilisation

de la main-œuvre, des matériaux et de l'équipement afin d'atteindre les objectifs de production.

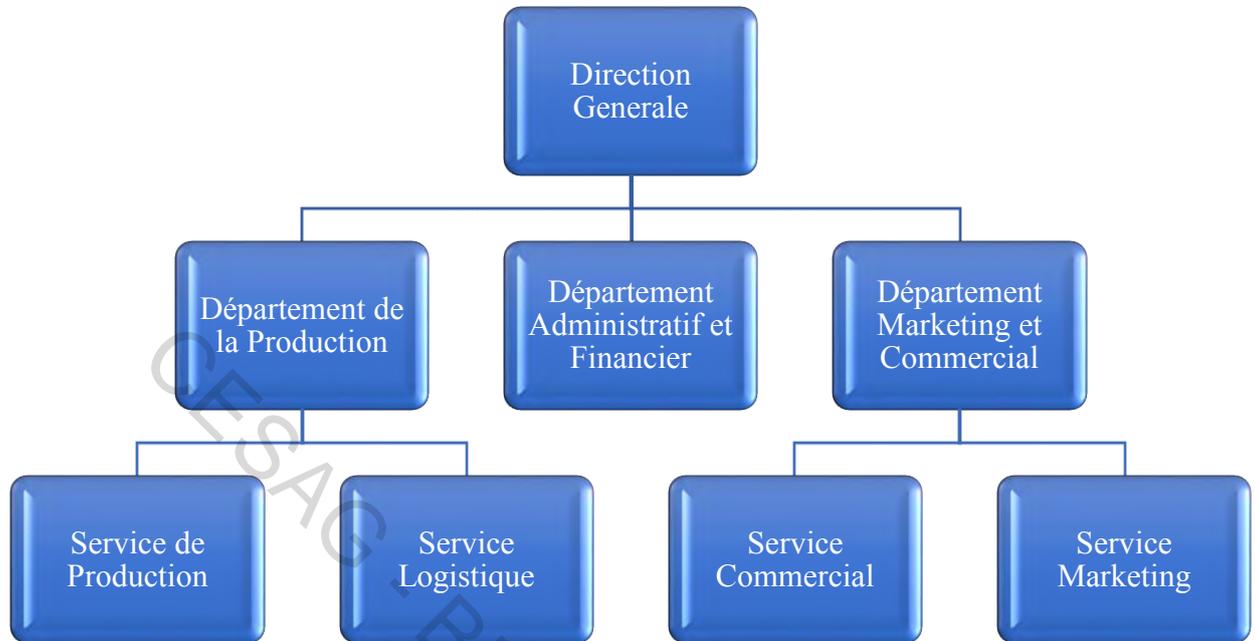
Le responsable de la production aura pour mission de :

- définir et mettre en place les objectifs de production ;
- organiser et gérer la production ;
- encadrer et animer les équipes ;
- gérer les plans d'optimisation de la production.

2.1.3.5 Les autres membres de l'organisation

L'organigramme ci-dessous mettra en exergue les autres membres de l'organisation. Leur rôle est d'assister les différentes directions dans la réalisation de leurs tâches en vue d'atteindre les objectifs de la société.

Figure 7 : Structure organisationnelle de Mon Poulailler



Sources : nous-mêmes

2.2 Etudes technique du projet

Il s'agira ici de présenter le lieu d'implantation de la ferme, la structure du capital et sa répartition et enfin présenter le processus de production et d'abattage de la volaille.

2.2.1 Choix du lieu d'implantation

La création de la ferme avicole se fera dans la commune de Port-Bouët. Elle est réputée pour le coût du terrain à bas prix sans oublier que dans la capitale abidjanaise, c'est le principal lieu d'élevage de volaille. Port-Bouët est l'une des 10 communes de la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle comprend entre autres le quartier d'Adjoufou, de Derrière Wharf, les villages d'Abouabou et de Mafiblé. Elle abrite l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, et le Port Autonome d'Abidjan. Environ 6 %¹⁴ des travailleurs de la commune exercent principalement dans le secteur primaire. Les activités dénombrées concernent l'agriculture vivrière, l'agriculture d'exportation, la pêche, la production de viande et de poisson.

2.2.2 Structure du capital et sa répartition

Pour la création d'une SA dans l'espace OHADA, le capital minimum exigé est de 10.000.000 CFA et avec obligation de libération du quart ($\frac{1}{4}$) à la constitution et du solde dans les 3 ans. Le capital de la société sera de 20.000.000 F CFA. Les deux principaux actionnaires contribueront à hauteur de 15.000.000 F CFA qui sera répartie comme suite : le premier fera l'apport d'un terrain d'une valeur de 2.000.000 F CFA et une somme de 7.000.000 F CFA. Le second fera un apport en numéraire et en nature d'une valeur de 6.000.000 F CFA. Une ouverture du capital d'un montant de 5.000.000 F CFA sera définie, mais une tierce personne ne pourrait détenir plus de 50% du montant.

¹⁴ Selon l'ONU

2.2.3 Capacité de production et approvisionnement

Pour mener à bien notre activité, il est nécessaire de déterminer une production optimale, ainsi que de trouver un lieu stratégique d'approvisionnement de matière première.

2.2.3.1 Définition des capacités de production

Selon le ministère des ressources animales et halieutiques, la Côte d'Ivoire couvre à 96% la demande en volaille. La production actuelle est de 44.451 tonnes de volailles et présente une insuffisance de 1.852,125 tonnes. Le projet s'étendra sur une superficie de deux (2) hectares. Nous projetons commencer avec 1 250 têtes, 1.000 têtes de poulet de chair et 250 têtes de poule pondeuse. La production évoluera selon le chiffre d'affaires réalisé à la première année et de la demande pour la seconde année. La première année consistera à vendre de la volaille vivante et transformée, et des alvéoles de trente (30) œufs chacune. La mise sur le marché des différents produits se fera au fur et à mesure de la croissance des parts de marché.

2.2.3.2 Approvisionnement

L'approvisionnement en poussin d'un jour et en aliments de volaille n'est guère une difficulté sur le territoire ivoirien. En 2015 la Côte d'Ivoire a produit 40.305.000 poussins. L'approvisionnement se fera auprès de la société SIPRA, leader sur le marché en matière de production, de transformation et de chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire. Elle dispose de ses propres cheptels de reproduction chair et ponte localisés dans la région d'Abidjan et de Yamoussoukro. Ces poussins bénéficient d'une assistance vétérinaire et d'un suivi par des équipes de techniciens spécialisés et expérimentés. SIPRA a mis en place des procédures strictes en matière d'hygiène et de biosécurité sur l'ensemble de ses sites. Nous avons choisi SIPRA pour la qualité de ses poussins et de sa proximité avec notre lieu d'élevage. En plus la commune de Port-Bouët, étant réputée pour son élevage en volaille, cela pourrait être un atout pour la disponibilité de poussins.

2.2.4 Les différentes races utilisées

Les races utilisées pour la production de la volaille sont différentes si on se réfère aux types d'élevage. Ici nous comptons faire de l'élevage de la volaille de chair et de la pondeuse. Les œufs issus de la ponte seront commercialisés.

2.2.4.1 Les races utilisées pour la production des œufs

➤ LA LEGHORN

Race méditerranéenne d'origine italienne, la Leghorn est une bonne pondeuse : 280 à 300 œufs par poule et par an. La race Leghorn, en raison de son faible poids et de son nervosisme, exige des conditions d'élevage rigoureuses.

➤ LA ROUSSE

Quand les conditions sont réunies (lumière, climat, etc.), elle peut pondre jusqu'à 300 œufs par an. Cette poule mi-lourd (poids vif de la poule de race pure de 2,6 à 3 kilos), rustique et calme, pond des œufs à coquille brune d'un poids moyen de 60 g.

2.2.4.2 Les races utilisées pour la production de volaille de chair

➤ L'AUSTRALOP

Originnaire d'Australie, c'est une race à plumage noir. Elles sont réputées pour leurs qualités fermières et leur caractère mixte. Elles sont utilisées dans les productions de poulet de chair pour obtenir des sujets à plumage et pattes noirs réputées pour le goût de leur chair.

➤ NEW HAMPSHIRE

Originnaire d'Amérique, c'est une race mixte avec une production d'œufs correcte pour la poule et une bonne conformation des coqs. Elle est utilisée comme reproductrice chair colorée, plus rustique et supportant mieux la chaleur, en croisement avec un coq rouge pour donner des poulets de chair type label à plumage rouge ; ou en croisement avec un

coq industriel blanc pour donner des poulets de couleur blanc caramel de type industriel intermédiaire.

2.2.5 Processus d'élevage du poulet de chair

Après avoir déterminé les races utilisées pour l'élevage de la volaille et l'obtention des œufs, nous présenterons maintenant la fréquence d'alimentation ainsi que leur cycle d'exploitation.

2.2.5.1 La nourriture de la volaille

L'alimentation de la poule pondeuse et la volaille de chair est le facteur le plus important et le plus coûteux de tout l'élevage. Il est prévu 3 types d'aliments : l'aliment de démarrage, de croissance et l'aliment de finition. Ils sont composés en fonction du besoin nutritionnel du stade de développement de la volaille.

Pour une poule adulte il faut 100 à 200 grammes (g) d'aliments par jour. Chez les poussins, la consommation des aliments par sujet varie avec l'âge et la race de la volaille et surtout les objectifs de finition. La volaille consomme en moyenne¹⁵ :

➤ 1 ^{er} mois	————→	15g/jour ;
➤ 2 ^e mois	————→	40g/jour ;
➤ 3 ^e mois	————→	55g/jour ;
➤ 4 ^e mois	————→	70g/jour ;
➤ 5 ^e mois	————→	85g/jour ;
➤ 6 ^e mois	————→	100g/jour ;
➤ 7 ^e mois	————→	75g/jour.

2.2.5.2 Le cycle d'exploitation de la pondeuse

Le cycle d'exploitation de poules pondeuses dure 18 mois. Il commence par l'acquisition des « poussins d'un jour » qui devrait permettre la constitution d'un poulailler de poules pondeuses au bout de 6 mois d'engraissement. Les poules pondeuses pratiquent 24 mois de ponte avant d'être mises en réforme. Après les 12 mois d'activité, les poules pondeuses sont renouvelées à cause de la baisse de leur productivité.

¹⁵ OUMAROU Hassane ; Suivi-économique d'un élevage de poulets de chair ; mémoire de fin d'étude de cycle à la faculté de Niamey ; 1985

2.2.5.3 Le cycle d'exploitation de la volaille de chair

Le cycle d'exploitation de poulets de chair dure deux (2) mois. Il démarre par l'acquisition des « poussins d'un jour » qui devraient atteindre un poids moyen de 1,80 kg au bout de deux (2) mois d'engraissement. La ration alimentaire journalière retenue par sujet est établie à une moyenne de 81,67 grammes d'aliment volaille. L'alimentation des poulets de chair suit les étapes suivantes¹⁶ :

- la phase de démarrage du 1^{er} au 14^{ème} jour pendant laquelle les sujets sont à l'état de poussin ;
- la phase de croissance du 14^{ème} au 28^{ème} jour ;
- une phase de finition à partir du 28^{ème} jour.

2.2.6 Processus d'abattage

➤ **Réception des animaux** : les animaux quittent les différentes fermes pour être acheminés vers la maison d'abattage. Les poulets sont très souvent sur des vélos ou à moto, mais lorsque la quantité est grande, les poules sont entreposées dans des camionnettes.

➤ **Accrochage manuel des volailles et tri** : L'opération pendant laquelle les volailles sont sorties des cages en plastique et accrochées sur la chaîne d'abattage est réalisée dans une salle différente et isolée de la zone d'attente. Elles sont suspendues par les extrémités postérieures sur des crochets individuels qui sont accrochés à la chaîne d'abattage. Cette opération est également critique du point de vue de la qualité de la viande car les volailles peuvent très facilement souffrir de multiples traumatismes. Elle est effectuée manuellement. Les volailles en mauvaise santé ou qui ne sont pas aptes à être consommées sont mises de côté.

¹⁶ <https://fr.slideshare.net/weussow/manuel-daviulture-de-poulet-de-chair>

➤ **La saignée** : il s'agit d'ouvrir les veines de la volaille pour en tirer le sang. Elle doit être rapide et complète. Lorsque le sang reste dans la dépouille cela nuit à sa conservation.

➤ **Echaudage/plumage¹⁷** : Dans cette phase, un plumage à contre rotation équipée de 285 doigts avec une capacité de 150 à 600 volailles par heure est utilisée pour plumer les volailles. Lors du passage des volailles dans le sens inverse de rotation, ces éléments arrachent les plumes des follicules de la peau. L'opération est terminée en soumettant la volaille à l'action de balais qui retirent les plumes qui peuvent rester. Cette opération est accompagnée d'une douche d'eau qui emporte les plumes vers un canal inférieur où elles sont transportées vers une zone de collecte. Une révision manuelle est normalement réalisée pour éviter que des plumes n'arrivent aux phases suivantes du procédé. Du point de vue hygiénique, cette opération est un point critique car elle est réalisée en milieu humide et chaud, ce qui favorise la croissance microbienne. De plus les doigts de l'équipement peuvent propager la contamination d'un animal à l'autre. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de réaliser une douche abondante une fois l'opération terminée.

➤ **Ablation des têtes et pattes** : cette étape consiste à introduire la volaille dans la machine de découpe. Cette dernière se chargera de faire l'ablation des têtes et des pattes.

➤ **Eviscération /rinçage** : elle consiste à débarrasser le poulet de tous ses intestins et organes non comestibles. Le procédé simple est d'introduire un doigt dans le cloaque jusqu'au fond de l'intestin, de l'y plier pour saisir l'intestin et ensuite de le retirer. Avec ce procédé tous les organes non comestibles se retrouvent à l'extérieur sauf le gésier.

➤ **Inspection** : il s'agit de vérifier l'état du poulet, il doit avoir suivi normalement toutes les étapes ci-dessus. Il s'agit aussi de constater si le poulet est comestible ou non.

➤ **Refroidissement** : le processus de refroidissement d'un poulet frais a une influence cruciale sur sa durée de conservation, son aspect, la structure de la viande et son

¹⁷ **SIGMA** (Société d'Investissement, de Gestion et de Management des Actifs)

rendement final. Il peut se faire à l'eau ou sécher en surface, mais toujours avec un taux d'humidité retenu dans la viande.

➤ **Découpe/cautionnement** : le découpage est optionnel et dépend de la demande du client (en entier ou en morceau). Si la commande est en morceaux, le découpage est réalisé avec des machines. Les machines offrent le panel complet des morceaux de la viande : cuisse entières, pilon, ailes, poitrines. Les filets sont levés manuellement pour la plus grande qualité du produit. Dans notre projet l'étape de la découpe se fera à partir de la troisième année de commercialisation.

➤ **Stockage** : Dans cette étape, des précautions doivent être prises pour éviter qu'une mauvaise conservation ne détruise tous les efforts consentis pour la réussite de l'élevage. Ici les volailles emballées sont conservées dans des chambres de réfrigération ou de congélation. La mise au congélateur doit se faire progressivement, et à la fin un espace doit être laissé pour la circulation de l'air.

2.3 Orientation stratégique et stratégie marketing

Dans cette partie, il sera question de définir les orientations stratégiques de notre entreprise, après avoir défini nos missions, visions, valeurs et cultures.

2.3.1 Orientation stratégique

La croissance d'une entité ne peut se faire sans avoir défini certains points clef de succès.

2.3.1.1 Vision, Mission de MON POULAILLER

Notre mission est d'aider nos clients en leur fournissant des produits de qualité avec un service de professionnels afin de les satisfaire sur tous les plans. Dans notre projet d'abattage nous allons miser sur les partenariats en vue d'augmenter la quantité fournie. Notre mission est de développer l'esprit d'équipe au sein de notre société pour obtenir un espace de travail convivial où tout travailleur y trouvera son bien-être.

Notre vision est de devenir le leader dans la commercialisation de poulet découpé en Côte d'Ivoire voire dans la sous-région.

2.3.1.2 La culture et les valeurs de MON POULAILLER

Pour réussir à créer un cadre favorable de travail pour nos employés, notre société va développer un environnement favorable pour la participation de tous à la vie de l'entreprise et développer l'esprit de leadership tout en misant sur l'attention que chaque collaborateur mérite. Porter une certaine attention à ses employés augmente leur performance. Ils seront alors en mesure d'exercer un travail de professionnel et les commerciaux apporteront assez de clients à l'entreprise. Pour réaliser ce qui précède nous avons décidé de :

- partager les mêmes valeurs au sein de l'entreprise ;
- nous approprier des problèmes de nos clients ;
- satisfaire sur tous les plans la clientèle ;
- avoir une attitude humaine à l'égard de tous nos collaborateurs ;
- amener tous les employés à participer au développement de notre société ;

- croître de façon saine et durable au profit de toutes les parties prenantes de l'entreprise.

2.3.1.3 Les différentes activités de MON POULAILLER

MON POULAILLER intervient dans le secteur avicole, ses activités seront la production et la commercialisation de produits dérivés de poulet (œufs et viande de poulets). L'activité principale de notre entreprise est la transformation de volaille et la vente d'œufs de poulet.

Pour ce faire nous comptons mettre sur le marché des produits suivants :

- le poulet vivant ;
- le poulet plumé ;
- le poulet découpé ;
- les œufs de volaille.

Deux (2) années après sa création, notre société mettra sur le marché les produits suivants :

Tableau 4 : Les différents produits commercialisés

Les différents produits commercialisés	
Poulets	Œufs
Poulet vivant	Plaquettes de 30 œufs
Poulet nettoyé	Plaquettes de 15 œufs
Le pilon	Plaquettes de 6 œufs
Les ails	
Le filé	
Les autres parties	
Les pattes	
La fiente de volaille	

Source : nous-mêmes

2.3.2 Stratégie marketing

La stratégie marketing est un ensemble de stratégie qui déterminera la position de l'entreprise dans le secteur. Notre stratégie est de miser sur la différenciation des produits commercialisés et sur le prix de vente.

2.3.2.1 Segmentation des clients

Pour atteindre nos différents clients, nous avons décidé de les grouper en trois catégories, selon leurs besoins, leurs pouvoirs d'achats.

Tableau 5 : Tableau de répartition des clients

Catégorie	Noms	Clients
1 ^{ère}	Grossistes	Grossiste, supermarchés
2 ^{ème}	Semi-grossistes	Ambulant, détaillant, entreprise, restaurant boutiques
3 ^{ème}	Détaillants	Ménages

Source : nous-mêmes

Notre stratégie de vente est de cibler ces trois catégories reconstituées. Mais la seule différence sera le prix de vente.

2.3.2.2 La politique du prix

Pendant les quatre premières années de vie de l'entreprise, notre objectif est de commercialiser au total trois (3) produits. Le développement des autres produits ne pourra se faire qu'à compter de la deuxième (2^{ème}) année.

2.3.2.2.1 La fixation du prix

A la fin de sa période de production de 45 jours, la volaille de chair pèse en moyenne 1.5kg¹⁸. Dans notre production, nous emmènerons le cycle de production à 56 jours pour avoir une masse de volaille plus grande. La volaille dont le poids sera inférieur à deux (2) kilos sera

¹⁸ David KOUAROGO, éleveur de la commune de Port-Bouët

vendue vivante. La volaille qui a un poids supérieur à deux (2) kilos sera transformée. Nos produits seront vendus aux prix suivants :

- le poulet vivant qui a un poids en moyenne de 1,5 kg, sera vendus à 1.700 F CFA le kilo ;
- le kilo du poulet plumé sera vendu à 2 000 F CFA aux grossistes et semi-grossistes. ce même prix sera appliqué à toute autre personne à partir d'une quantité de 20kg. Comme nous l'avons dit plus haut, nous allons plumer le poulet à condition que son poids soit supérieur ou égale à deux (2) kilos. Pour les détaillants, le kilo sera à 2.100 F CFA ;
- les œufs de volaille seront vendus dans les alvéoles de 30 œufs. Leurs prix varieront selon la taille des œufs. Mais le prix une plaque d'œuf ne pourrait dépasser 2.000 F CFA;
- la fiente de poulet sera vendue à 2.000 F CFA le kg ;
- à la fin de sa production qui dure 24 mois, la poule pondeuse dont le poids tourne autour des deux (2) kilos sera vendue 4 800 F CFA aux grossistes et 5 000 FCA aux détaillants.

2.3.2.2.2 Stratégies

Etant une nouvelle entreprise présente sur un marché dominé par de grands concurrents, notre stratégie est de faire une politique de pénétration qui nous permettra d'avoir la première année une part de marché assez remarquable. Pour ce faire une stratégie de domination par les prix est nécessaire.

2.3.2.3 La politique du produit

La stratégie de commercialisation des produits sera basée sur deux axes : la marque et le packaging.

2.3.2.3.1 La marque

La stratégie de la marque est de proposer des produits de qualité à la population. Notre marque doit refléter la confiance et la sécurité alimentaire. A travers la marque, le consommateur doit pouvoir s'identifier, il doit pouvoir parler de la qualité du produit à son

entourage. La marque de notre entreprise sera sous le logo **MP** qui signifie MON POULAILLER.

2.3.2.3.2 Le packaging

Notre stratégie de commercialisation de nos produits est de maximiser la beauté des emballages. Pour ce faire la volaille vivante sera bien entendue vendue sans emballage, mais concernant la volaille plumée elle sera conservée dans du papier jetable avec une couche de plastique fine comme couverture et le logo de notre entreprise sur le plastique. Il y aura différentes sortes de volaille avec différents poids qui seront soigneusement emballées dans des plastiques biodégradables et vendues en grande surface et chez les grossistes. Pour les alvéoles de 30 œufs, nous allons nous aligner sur les emballages des concurrents mais avec le logo de l'entreprise tout au-dessus. Les quantités de 15 œufs seront mises dans des alvéoles et seront couvertes par une fine couche de plastique biodégradables avec en dessus le logo de notre société (MP).

➤ Objectif

En phase de démarrage, trois produits seront commercialisés. Après une (1) année, les nouveaux produits seront mis sur le marché en vue de véritablement toucher toutes les couches sociales. Il s'agira des poulets découpés dont chaque morceau sera vendu séparément. Les quantités vendues commenceront à partir de 250g pour permettre à tout le monde de s'en procurer.

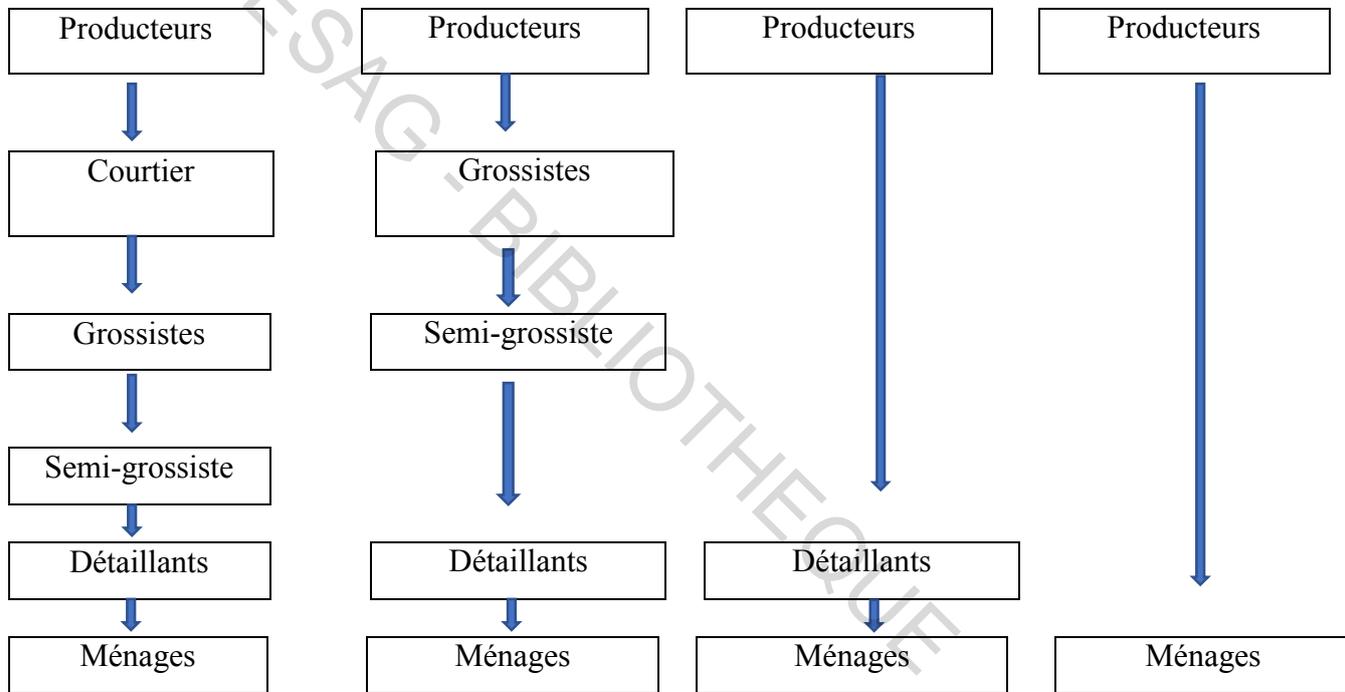
2.3.2.4 La politique de communication

Pour faire connaître notre marque, la stratégie est de maximiser la publicité. Il s'agira d'utiliser les panneaux publicitaires premièrement, ensuite faire des affiches qui seront collées sur les murs de la capitale abidjanaise. Pour attirer plus de population à consommer nos produits, nous ferons des réductions de 5% à partir de tout achat excédant 10.000 F CFA.

2.3.2.5 La politique de distribution

La stratégie de distribution est de cibler les « Semi-grossistes », la 2^{ème} catégorie de client. Notre mission est de rechercher des commerciaux expérimentés qui iront chercher ce type de clientèle en leur proposant des prix compétitifs et des produits de bonne qualité. Au début de l'activité, la distribution se fera à moto. Après avoir fourni la 2^{ème} catégorie, le reste de la production sera vendue aux détaillants. Ils nous permettront d'écouler une grande quantité de marchandise dans la mesure où ils sont plus proches du consommateur final. Enfin, nous aurons une gamme de produits adressée spécialement aux ménages qui pourront s'en procurer directement dans nos différents points de vente.

Figure 8 : Circuit de distribution



Source : DIALLO Mohamed A. Noël (modifié)

CHAPITRE III : COUT DU PROJET, RENTABILITE ET RISQUE

Ce chapitre est axé sur la présentation du coût des investissements, l'étude de la rentabilité, les impacts et risques du projet.

3.1 Détermination du coût du projet

Pour démarrer le projet, l'achat d'immobilisations est nécessaire. Le coût du démarrage du projet sera estimé après avoir donné les détails des investissements à faire et du besoin en fonds de roulement. Compte tenu des charges importantes du démarrage de l'activité, le projet sera mis sur pied en 2022.

Le coût des investissements est donné après avoir déterminé les différentes dépenses à effectuer pour l'acquisition des immeubles de production et de bureaux, des outils d'élevage, des machines de production de la volaille plumée et autres investissements nécessaires au démarrage du projet de production et transformation de volaille.

3.1.1 Détermination du coût des immobilisations corporelles et des frais d'établissement

➤ Frais d'établissement

Tableau 6 : Frais d'établissement

Frais d'établissement	Montant (FCFA)
Droit d'enregistrement	18 000
Inscription au RCCM	50 000
Frais de publicité et autres frais	308 000
Honoraire et conseil	500 000
Total (A)	876 000

Source : nous-mêmes

➤ **Immobilisations corporelles**

Tableau 7 : Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Montant (FCFA)	Amortissement
Bâtiments de l'usine	3 750 000	20
Terrain	2 000 000	
Moto	2 000 000	
Matériels de transport	2 000 000	4
Matériels de bureau	100 000	2
Mobilier de bureau	950 000	10
Climatiseur	200 000	18
Deux (2) ordinateurs	400 000	7
Imprimante de type laser	80 000	5
Matériels de bureau	1 730 000	
Pondeur en bois	300 000	6
Pulvérisateur	60 000	4
Bouteilles de gaz B28	100 000	10
Abreuvoir étape 1 et 2	83 000	15
Mangeoire étape 1	100 000	15
Mangeoire étape 2	100 000	15
Litière	40 000	3
Éleveuse à gaz (Radian)	90 500	6
Balance pour peser la volaille	60 000	7
Autres immobilisations	137 300	7
Matériels de production	1 070 800	
Machine d'abattage	1 500 000	15
Machine de plumage	1 000 000	15
Grande bassin pour tramage	150 000	10
Réfrigérateur	600 000	7
Matériel de la volaille reforme	3 250 000	
coût des investissements	13 800 800	
Marges d'imprévus	296 536	
Investissement total	14 097 336	

Source : nous-mêmes

Le coût total des investissements s'élève à 14 097 336 F CFA.

3.1.2 Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR) initial

Le BFR représente le besoin de financement à court terme résultant du décalage entre les flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à l'activité opérationnelle de la société.

Notre BFR sera déterminé sur quatre (4) mois.

3.1.2.1 Détermination Chiffre d'affaires (CA) prévisionnel

Nos poulets de chair seront produits tous les deux (2) mois, avec un délai de salubrité des poulaillers de 10 jours, et un taux de mortalité de 5%. Nous serons alors en mesure de produire pour la 1^{ère} année avec 1.000 poussins de volaille de chair ($1.000 * 6 * 0.95$) 5.700 volailles de chairs.

Une (1) pondeuse pond en moyenne 300¹⁹ œufs par an. Pour un début d'activité, nous commencerons avec 250 pondeuses. Avec un taux de mortalité des volailles de 5%, notre production d'œuf sera de ($300 * 250 * 0.95$) 71.250 unités d'œufs/an.

Notre machine de plumage aura une capacité de plumer 1 à 3 volailles à la fois après trempage dans une température d'eau de 70 degrés pendant 35 à 45 secondes. Les sujets sont mis dans la cuve et le mouvement rotatif de la base effectue un plumage automatique. Notre machine aura une capacité de production de 120 à 140 sujets/heure. A la fin du cycle de croissance de la volaille (2 mois), nous produirons 3.800 poulets plumés / emballés (la machine fonctionnera 6 h/jour pour un début d'activité).

Dans le plan de développement de l'entreprise, nous avons décidé de mettre sur le marché abidjanais plus de produits de la volaille plumée à partir de la 2^{ème} année. Pour ce faire la quantité d'achat du poussin de chair augmentera de 40% à la 2^{ème} année. Le chiffre d'affaires prévisionnel de la première année est de 23.607.500 F CFA.²⁰

Pendant le fonctionnement de notre entreprise les entrées de fonds ne se feraient qu'à compter du 4^{ème} mois.

¹⁹ Guide d'élevage de volaille au Sénégal

²⁰ Voir annexe, tableau 15 (Annexe 4): CA prévisionnel

3.1.2.2 Détermination des charges salariales

Pour les trois (3) premières années les salaires nets resteront fixes. La politique de production est d'augmenter la production de 2023 de 40% par rapport à celle de 2022. Ensuite pour motiver les employés, les salaires nets auront une augmentation de 2 à 3% selon la performance de chacun à la 4^{ème} année.

L'activité démarrera en 2022 avec un effectif de dix (10) personnes. Le coût total des salaires pour le calcul du BFR est de 3 821 980 F CFA.²¹

3.1.2.3 Détermination des charges d'alimentations

L'alimentation de la poule pondeuse et de la volaille de chair est le facteur le plus important et le plus coûteux de tout l'élevage. Il existe différents types d'aliments selon la croissance de la volaille. Pour débiter l'élevage, le coût total des aliments des 4 premiers mois s'élève à 1 584 481 F CFA, 444 887 F CFA²² pour la poule pondeuse et 1 139 594 F CFA²³ pour la volaille de chair.

3.1.2.4 Détermination des frais généraux

Les frais généraux sont des frais qui sont liés indirectement au processus de fabrication, mais ils sont indispensables à la survie de la société.

Les frais généraux du projet comprennent les charges d'eau, les charges d'électricité, les frais de carburant et de lubrifiant, le coût des vaccins oraux et complément et honoraires vétérinaires, et enfin les emballages de la volaille plumée. Pour une hypothèse de début d'activité en début du mois de Janvier 2022, les frais généraux s'élèvent à 301 000 F CFA²⁴ pour les 4 mois.

²¹ Voir annexe, tableau 13 (Annexe 2) : charges salariales première année

²² Voir annexe, tableau 17 (Annexe 6) : charges d'aliments poules pondeuse

²³ Voir annexe, tableau 18 (Annexe 7) : charges d'aliments volaille de chair

²⁴ Voir annexe, tableau 19 (Annexe 8) : frais généraux

➤ **Calcul du BFR initial**

La typologie de client a montré que les ventes se font le plus souvent à crédit. Au démarrage de l'activité, l'entreprise n'aura pas de fonds sur 4 mois. Le BFR initial est estimé à 9 917 574 FCFA.

Tableau 8 : BFR initial

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril
Volaille de chair	575 000		575 000	
Pondeuses	222 500			
Proventes de volaille de chair	1 139 594		1 139 594	
Proventes de pondeuse	444 887			
Charges salariales	1 380 000	1 380 000	1 380 000	1 380 000
Frais généraux	60 000	125 000	81 000	35 000
EMPLOI	3 821 980	1 505 000	3 175 594	1 415 000
BFR 4mois				9 917 574

Source : nous-même

3.1.3 Besoin de financement

Le coût total de financement au démarrage du projet est estimé à 24 887 910 F CFA. Les investissements ne pourront pas être financés en une seule étape, mais progressivement selon la croissance du chiffre d'affaires.

Tableau 8 : Coût total de financement

Eléments	Montant
Immobilisations	14 097 336
Frais d'établissements	873 000
BFR initial	9 917 574
Coût du projet	24 887 910

Source : nous-mêmes

3.2 Le plan de financement de MON POULAILLER

La création d'un projet ne peut se concrétiser de façon durable et efficace que par l'établissement d'un plan de financement. La réalisation du projet demande une certaine réflexion sur la manière de parvenir à une rentabilité idéale et d'atteindre une certaine stabilité financière.

Pour financer notre projet qui s'élève à 24 887 910 F CFA, le plan de financement est le suivant :

- Capital social 20.000.000 F CFA ;
- Emprunt bancaire 4.887.910 F CFA.

3.2.1 Capital social

Pour la création de notre société de production, transformation et commercialisation des produits issus de la volaille, le capital social sera de 20.000.000 F CFA.

3.2.2 Emprunt bancaire

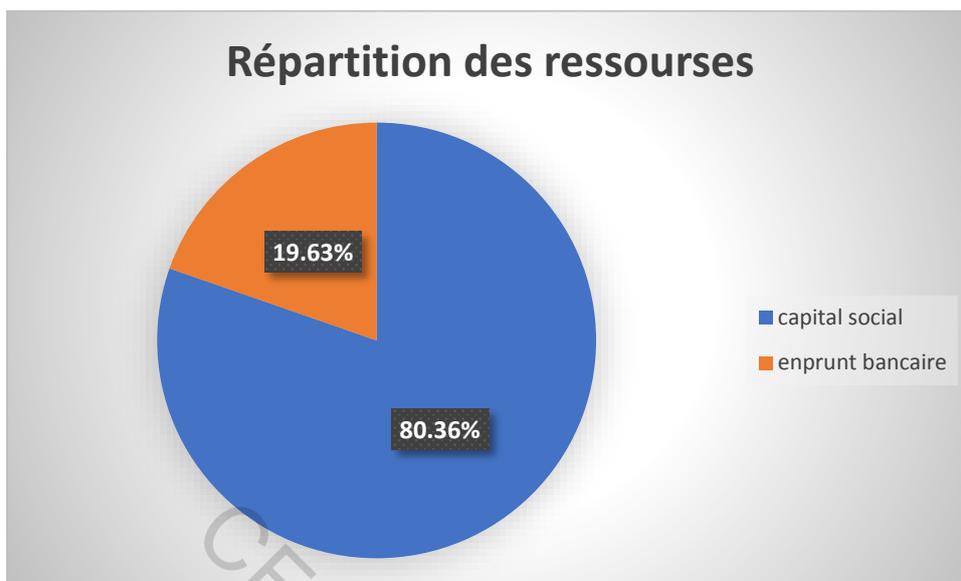
L'emprunt bancaire est une opération qui consiste pour une personne physique ou morale à solliciter auprès d'un établissement de crédit une somme d'argent pour une durée et un taux déterminé. En plus, l'un des avantages de la dette est sa contribution à la réduction de l'impôt car l'entreprise paiera des charges d'intérêts qui réduiront son impôt sur le bénéfice industriel et commercial (BIC).

Les modalités de l'emprunt bancaire se définissent comme suit :

- principal : 4.887.910 F CFA²⁵ ;
- taux d'intérêt TTC : 10% ;
- durée de l'emprunt : 6 ans ;
- échéance de remboursement : chaque année.

²⁵ Voir annexe tableau 20 (Annexe 9) : tableau d'amortissement de l'emprunt bancaire

Figure 9 : Répartition de la structure financière



Source : nous-mêmes

3.3 Etude financière détaillée du projet

Il sera question dans cette partie de vérifier la rentabilité de l'entreprise.

3.3.1 Compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel est un document comptable qui donne une estimation sur l'ensemble des produits et des charges futurs de l'entreprise. Il a pour but d'informer sur les performances de l'entreprise. Le compte de résultat a plusieurs missions. D'une part, il aide les financeurs potentiels à connaître la performance de la société et d'autre part, il permet à l'administration fiscale de prendre connaissance du bénéfice dégagé par l'entreprise. Le compte de résultat prévisionnel nous montre un résultat net de - 5 543 910 F CFA²⁶ pour la première année de production. Ce résultat est dû aux charges de personnels que la société n'arrivait pas à supporter.

²⁶ Voir annexe tableau 22 (Annexe11) : tableau du compte de résultat

3.3.2 Les indicateurs de rentabilité

Un indicateur de rentabilité est tout ration qui montre s'il préférable d'investir ou non. Ici nous mettrons en exergue la VAN (Valeur Actuelle Nette) le TRI (Taux de Rentabilité Interne) et le DRCI (Délai de Récupération du Capital Investi) après avoir déterminé le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital).

3.3.2.1 Calcul du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC)

Le CMPC est le coût moyen de toutes les sources de fonds de l'entreprise. C'est le taux de rentabilité exigé par l'ensemble des actionnaires de l'entreprise pour accepter de la financer. C'est le taux de la rentabilité minimum que doivent dégager ses investissements sur une période. Les projets qui offriront à l'entreprise un rendement supérieur au taux exigé par l'ensemble de ses bailleurs de fonds, feront augmenter la valeur de l'entreprise et devraient donc être acceptés par l'entreprise. Le taux utilisé pour évaluer la valeur des fonds propres nets est le taux minimum de rentabilité exigé par les actionnaires qui est de 14%

$$\text{CMPC} = 10\% * 4\,887\,910 * 2/3 / 24\,887\,910 + 14\% * 20\,000\,000 / 24\,887\,910$$

Tableau 9 : Calcul du CMPC

	Valeur	Coût
Dette	4 887 910	10%
Capitaux propre	20 000 000	14%
CMUP	12,72%	

Source : nous-mêmes

3.3.2.2 Détermination de la VAN, du TRI et du DRCI

La VAN mesure la rentabilité d'un investissement, elle est calculée comme la somme des flux de trésorerie engendrés par l'opération d'investissement. La VAN de notre projet ressort positive, elle est égale à 45 186 023 F CFA, ce qui signifie que le projet peut être financé. Le TRI est de 20,97% et les investissements réalisés seront récupérés dans un délai de cinq

(5) ans quatre (4) mois. Le tableau Excel nous a permis d'obtenir ces résultats dont le détail est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 10: Détermination de la VAN

année	année0	année1	année2	année3	année4	année5
Résultat net		- 5 543 910	7 628 655	7 761 915	12 063 219	13 057 958
Amortissement		1 334 604	1 334 604	1 334 604	1 334 604	834 604
CAF		- 4 209 306	8 963 259	9 096 519	13 397 823	13 892 562
Récupération du BFR						9 917 574
Récupération de la VR						4 298 415
Investissement net	-24 887 910					
Cash-flow prévisionnel	- 24 887 910	- 4 209 306	8 963 259	9 096 519	13 397 823	28 108 551
Cash-flow actualisé (12,72%)	- 24 887 910	- 3 734 189	7 054 036	6 350 863	8 298 080	15 444 280
VAN	45 186 023					
TRI	20,97%					
DRCI	5,321					
DRCI	5ans 4mois					

Source : nous-mêmes

3.4 Impacts et risques du projet

Par impact économique, on entend les répercussions de notre entreprise dans le pays. Ces répercussions seront analysées au plan économique, social et fiscal du pays. Les risques du projet constituent tout évènement susceptible de freiner sa réussite du projet.

3.4.1 Les impacts du projet

La création d'une ferme avicole n'est pas exempte de répercussions. Dans cette partie nous étalerons quelques impacts du projet.

3.4.1.1 Au plan économique

Créer une entreprise permet de créer une idée nouvelle et participer à la croissance du pays. La création de notre ferme avicole contribuera à augmenter la production de volaille dans le pays au vu de l'insuffisance de production actuelle.

3.4.1.2 Au plan social

Créer une entreprise c'est d'abord créer son emploi. Cela nous rend indépendant, et l'indépendance est la principale motivation lors de la création. La création d'une société dans le domaine alimentaire permettra d'une part de réduire le nombre de chômeurs mais aussi améliorera la santé nutritionnelle de la population avec l'apport en protéines que comporte la volaille. Au plan personnel, la création d'entreprise permet d'avoir une meilleure estime de soi. C'est un moteur essentiel d'intégration professionnelle et de maintien d'une vie sociale.

3.4.1.3 Au plan fiscal

Avant tout début d'activité nous allons immatriculer la société au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM). Cette immatriculation permettra à l'Etat d'avoir un œil sur nos états financiers en vue de récupérer ce qui lui revient de droit, l'impôt BIC.

3.4.2 Risques du projet

Le risque est un événement indésirable dont l'apparition n'est pas certaine. Il peut entraîner le non-aboutissement du projet. Dans le domaine avicole, il existe deux types de risques : les risques liés à l'entreprise et les risques liés à la production.

3.4.2.1 Risques liés à l'entreprise

Les risques liés à l'entreprise est tout risque survenant d'un événement extérieur à l'entité. On peut citer :

3.4.2.1.1 Coût d'opportunité

Les calculs effectués sont des prévisions, la réalité peut être différente et le résultat attendu mauvais. Dans ce cas, l'entrepreneur aura perdu du temps et des ressources qu'il aurait pu consacrer à une autre activité.

3.4.2.1.2 Risque de taux d'intérêt

Le taux d'intérêt des banques peut être révisé à la baisse. Etant donné que notre taux d'intérêt est un taux fixe, nous nous verrons contraint de payer des taux au-dessus de la norme.

3.4.2.1.3 Risque de vol

Risque courant dans le secteur de l'élevage ; l'éleveur qui n'a pas un local bien sécurisé à très souvent des stocks finaux inférieurs à ceux attendus.

3.4.2.1.4 Risque politique

Par risque politique nous faisons référence à l'instabilité politique du pays. Les crises politiques auraient un impact néfaste sur la production, donc sur le chiffre d'affaires et la rentabilité.

3.4.2.1.5 Risque de défaillance du client

Le risque de défaillance du client est le risque de faillite de son entreprise. Ce risque entraînerait la perte de nos créances donc aura un impact sur la santé financière de notre société.

3.4.2.2 Risque lié à la production

Les risques liés à la production de volaille sont de plusieurs ordres, on peut citer :

3.4.2.2.1 Risque de maladie

A cause des maladies comme de la grippe aviaire, l'éleveur pourrait voir toute sa production de volaille mise à mort pour éviter la contamination.

3.4.2.2.2 Faible capacité technique

La faible capacité technique pourrait entraîner une mauvaise conception des bâtiments, le démarrage de la ponte à une période défavorable, l'insuffisance de règles prophylactiques, la mauvaise alimentation des pondeuses avec comme conséquence un faible taux de ponte ou des mortalités élevées.

3.4.2.2.3 Risque d'augmentation du prix des aliments

Une hausse des prix des aliments de la volaille aurait un impact négatif sur notre rentabilité et pourrait entraîner des résultats nets négatifs.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION

Le développement économique de la Côte d'Ivoire est marqué par une forte croissance du secteur privé. Ce secteur est indispensable au développement économique et durable d'un pays. Conformément à sa politique libérale, le Gouvernement ivoirien a fait du secteur privé, l'acteur privilégié de la croissance économique. A l'instar des pays émergents, la Côte d'Ivoire a engagé des réformes en vue d'améliorer son environnement des affaires afin de favoriser le développement d'un secteur privé dynamique et compétitif à l'échelle internationale.

Les résultats obtenus sur la période 2012- 2015 montrent une progression significative en matière d'amélioration de l'environnement des affaires. Le secteur avicole ivoirien ne reste pas en marge du développement économique depuis les années 1970. Le MIRAH dans son objectif de développement du secteur avicole a fait des investissements de plusieurs milliards de francs CFA en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des filières animales et halieutiques. Malgré les performances enregistrées, force est de constater qu'une insuffisance de production existe. C'est dans ce cadre qu'intervient notre société, MON POULAILLER qui a pour objectif de participer au développement de la filière dans le pays. Notre étude qui porte sur la création d'un complexe avicole a pour but de contribuer à l'autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire. Son but est de produire un « poulet pour tous » pour permettre à la majorité des couches sociales de pouvoir acheter le poulet à la quantité souhaitée et à un prix raisonnable. Ce projet a pour objectif d'améliorer la santé nutritionnelle des riverains. L'atteinte de cet objectif ne peut se faire sans la transformation de la volaille qui permettra de couper le poulet en différents morceaux pour le rendre accessible aux populations à faibles revenus.

Après analyse de la faisabilité du projet, il en ressort que la création d'un complexe avicole tirera son avantage dans la commercialisation de la volaille plumée et la vente d'œufs. La VAN est de 45 186 023 F CFA, le TRI est de 20,97% qui signifie que le projet peut être réalisé, ces différents ratios de d'équilibre financiers mettent en exergue la rentabilité du projet avec un résultat satisfaisant.

Nous pouvons donc conclure en affirmant que, malgré les risques du projet, MON POULAILLER est indispensable d'une part pour le promoteur qui sera en mesure de se réaliser et d'autre part pour les riverains qui seront en mesure d'avoir une offre innovante de poulet découpé, d'acheter une volaille découpée d'une quantité de 250 gramme.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. Jean François DAYON et Brigitte ARBELOT, Guide d'élevage des volailles au Sénégal, Septembre 1397, 113 pages.
2. Pascal Quiry et Yann Le Fur, Pierre Vernimmen, 2009, Finance d'entreprise, Edition Dalloz, Paris, 1201 pages.

Rapports

3. Aimée Tchokanaka, Cheik Amadou Bello, Fiche technico-économique poules pondeuses, Version 1 du 14 Avril 2017, 6 pages
4. COTE D'IVOIRE GROUPE CONSULTATIF PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2016-2020 CAP SUR L'EMERGENCE, Note sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire,
5. Djiakariya COULIBALY, Politique de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire
6. DIVISION DE LA PRODUCTION ET DE LA SANTE ANIMALE DE LA FAO, (2008), Revue du secteur avicole, Version d'Août 2008, 77 pageS
7. Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire, 102 pages
8. Simulation technicoéconomique pour l'élevage de poulet de chair et de pondeuses, 5pages

THESE

9. Aimé Franck Etienne ESSOH, 2006, Les importations de volaille et la filaire avicole en Côte d'Ivoire de 1999 à 2003, 153 pages

PROJETS PROFESSIONNELS ET MEMOIRES

10. Herman TOURE, 2017, Modalité de financement d'une société d'elevage de cailles en Côte d'Ivoire, 74 pages
11. OUMAROU Hassane ; Suivi-économique d'un élevage de poulets de chair ; mémoire de fin d'étude de cycle à la faculté de Niamey ; 1985 Nanklan

WEBOGRAPHIE

12. Discours du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques,
<http://www.ressourcesanimales.gouv.ci/communicationssuite.php?rd=8>
13. <http://www.fao.org>
14. <http://www.au-ibar.org>
15. <http://www.ipravi.ci>
16. <http://www.ecocongo.cd>
17. <http://sedima.com/elements/clients/>
18. <https://fr.slideshare.net/weussow/manuel-daviulture-de-poulet-de-chair>

CESAG - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Tableau 11 (Annexe 1) : Fiche de suivi d'élevage de poulet de chair

Période du au.....

Numéro de la semaine.....

Effectif en début de semaine.....

Jour	Température			Mortalité	Aliments	Eaux	Observation
	8h	12h	18h				
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
Vendredi							
Samedi							
Dimanche							

Source : Guide d'élevage de volaille au Sénégal

Poids moyens des poulets en fin de semaine.....

Tableau 12 (Annexe 2) : Charges salariales de la première année

Postes	Profil	Nombre de poste	Salaire net mensuel/poste	Salaire mensuel total	salaire annuel
Directeur général	BAC+5	1	400 000	400 000	4 800 000
Secrétaire comptable	BAC+2	1	100 000	100 000	1 200 000
Responsable marketing et commerciale	BAC+3	1	190 000	190 000	2 280 000
Responsable administratif et financier	BAC+4	1	200 000	200 000	2 400 000
Responsable de la production	BAC+4	1	150 000	150 000	1 800 000
Commerciaux	BAC+2	1	100 000	100 000	1 200 000
Ouvriers		2	60 000	120 000	1 440 000
Gardien	BEPC	1	60 000	60 000	720 000
Chauffeur		1	60 000	60 000	720 000
Total		10		1 380 000	16 560 000

Source : nous-mêmes

Tableau 13 (Annexe3) : Prévion de salaire sur cinq (05) année

Postes	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Directeur général	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 944 000	4 944 000	4 944 000
Secrétaire comptable	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 236 000	1 236 000	1 236 000
Responsable marketing et commerciale	2 280 000	2 280 000	2 280 000	2 348 400	2 348 400	2 348 400
Responsable administratif et financier	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 472 000	2 472 000	2 472 000
Responsable de la production	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 854 000	1 854 000	1 854 000
Commerciaux	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 236 000	1 236 000	1 236 000
Ouvriers	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 483 200	1 483 200	1 483 200
Gardien	720 000	720 000	720 000	741 600	741 600	741 600
Chauffeur	720 000	720 000	720 000	741 600	741 600	741 600
Total	16 560 000	16 560 000	16 560 000	17 056 800	17 056 800	17 056 800
Organismes sociaux (7,7%)	1 275 120	1 275 120	1 275 120	1 313 374	1 313 374	1 313 374

Source : nous-mêmes

Création d'un complexe avicole dans la commune de Port-Bouët

Tableau 14 (Annexe4) : CA prévisionnel

Année1	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Volaille de chair vivante	807 500		807 500		807 500		807 500		807 500		807 500	4 845 000
Poulet plumé de chair	2 533 333		2 533 333		2 533 333		2 533 333		2 533 333		2 533 333	15 200 000
Volaille réforme		-			-			-			-	-
Feintes de poulets	-		-		-		-		-		-	-
Alvéoles		-	395 833	395 833	395 833	395 833	395 833	395 833	395 833	395 833	395 833	3 562 500
TOTAL	3 340 833	-	3 736 667	395 833	3 736 667	23 607 500						

Source : nous-même

Tableau 16 (Annexe5) : CA suite

Année 2	Quantité	Prix unitaire	Montant
Poulet vivant	2660	2550	6 783 000
Poulet plumé	3547	4000	14 186 667
Pilon	3 547	500	1 773 333
Ails	3 547	500	1 773 333
Filé (kg)	2 000	3 000	6 000 000
Autres parties (kg)	500	1 500	750 000
Pattes de volaille (kg)	118	1 400	165 511
Volaille reforme	250	5 000	1 250 000
Alvéoles de 30 œufs	2 375	2 000	4 750 000
Total (kg)	3 547		
Total en poulet	1 773		37 431 844

Source : nous-mêmes

Tableau 17 (Annexe6) : Charges d'aliments de la pondeuse pour un (01) an

Poste de charges 24 mois	Montant
Achats de 250 poussins (890 f/unité)	222 500
Coût des provendes 24 mois	2 669 320
Total	2 891 820

Coût des provendes 4 mois	444 887
----------------------------------	----------------

Source : Aimée Tchokanaka, Cheik Amadou Bello, Fiche technico-économique poules pondeuses

Tableau 18 (Annexe7) : Charges d'aliments de la volaille de chair pour deux (02) mois

Age en jour	7	14	21	28	35	42	49	56	total
Conso/semaine (gr)	210	280	420	595	805	875	910	980	634
Conso/semaine (kg)	0,21	0,28	0,42	0,595	0,805	0,875	0,91	0,98	0,634375
Prix unitaire									890
Montant pour 1000 têtes									564 594
Achat de poussin de chair									575 000
Total (3 mois)									1 139 594
Total annuel									4 558 375

Source : Aimée Tchokanaka, Cheik Amadou Bello, Fiche technico-économique poules pondeuses

Tableau 19 (Annexe8) : Frais généraux

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Alvéole			51 000			51 000			51 000			51 000	204 000
Charges d'eau			20 000			20 000			20 000			20 000	80 000
Charges électricité		100 000		10000		100 000		100000		100000		100 000	510 000
Carburant et lubrifiant		15 000		15 000		15 000		15 000		15 000		15 000	90 000
Coûts vaccins oraux et complément et prestations vétérinaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	120 000
Emballage de la volaille reforme	50000												50 000
Total des frais généraux	60 000	125 000	81 000	35 000	10 000	196 000	10 000	125 000	81 000	125 000	10 000	196 000	1 054 000
FG 4mois				301 000									

Source : nous-mêmes

Tableau 20 (Annexe9) : Amortissement de l'emprunt bancaire

Année	Restant dû	Intérêt	Amortissement	Annuité	Valeur nette
1	4 887 910	488 791	633 509	1 122 300	4 254 401
2	4 254 401	425 440	696 860	1 122 300	3 557 541
3	3 557 541	355 754	766 546	1 122 300	2 790 995
4	2 790 995	279 099	843 201	1 122 300	1 947 794
5	1 947 794	194 779	927 521	1 122 300	1 020 273
6	1 020 273	102 027	1 020 273	1 122 300	0

Source : nous-même

Tableau 21 (Annexe10) : Taux d'évolution des postes

Années	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027
Chiffre d'affaires	-	10%	10%	10%	10%
Matières premières	-	35%	9%	9%	9%
Achat des poussins	-	40%	10%	10%	10%
Frais généraux	-	10%	8%	8%	8%

Source : nous-même

Tableau 22 (Annexe11) : Compte de résultat

Eléments	2021	2 022	2 023	2 024	2 025
CHIFFRE AFFAIRE GLOBAL HT	23 607 500	37 431 844	41 175 029	45 292 532	49 821 785
Volaille de chair vivante	4 845 000	6 783 000	7 461 300	8 207 430	9 028 173
Poulet plumé de chair	15 200 000	14 186 667	15 605 333	17 165 867	18 882 453
Le pilon		1 773 333	1 950 667	2 145 733	2 360 307
Les ails		1 773 333	1 950 667	2 145 733	2 360 307
Filé		6 000 000	6 600 000	7 260 000	7 986 000
Autres parties		750 000	825 000	907 500	998 250
Pattes de poulet		165 511	182 062	200 268	220 295
Volailles réformes		1 250 000	1 375 000	1 512 500	1 663 750
Alvéoles	3 562 500	4 750 000	5 225 000	5 747 500	6 322 250
VALEUR DE PRODUCTION	7 450 195	6 381 725	9 911 718	7 721 887	11 385 896
Achat poussins et provendes de chair	4 558 375	6 381 725	7 019 898	7 721 887	8 494 076
Achat de poussins de pontes	222 500		222 500		222 500
Coût des provendes de pondeuse	2 669 320		2 669 320		2 669 320
MARGE BRUTE	16 157 305	31 050 119	31 263 311	37 570 645	38 435 889
Frais généraux	1 054 000	1 159 400	1 252 152	1 352 324	1 460 510
Services extérieur	876 000				
Valeur ajoutée	14 227 305	29 890 719	30 011 159	36 218 320	36 975 379
Frais de personnels	16 560 000	16 560 000	16 560 000	17 056 800	17 056 800
Organismes sociaux	1 275 120	1 275 120	1 275 120	1 313 374	1 313 374
Impôts et taxes	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Excédent brut d'exploitation	- 3 807 815	11 855 599	11 976 039	17 648 147	18 405 205
Amortissements	1 334 604	1 334 604	1 334 604	1 334 604	834 604
Résultat d'exploitation avant impôt	- 5 142 419	10 520 995	10 641 435	16 313 543	17 570 601
Intérêt sur emprunt bancaire	488 791	425 440	355 754	279 099	194 779
Résultat des activités ordinaires	- 5 631 210	10 095 555	10 285 681	16 034 443	17 375 822
Impôt BIC		2 523 889	2 571 420	4 008 611	4 343 955
RESULTAT NET	- 5 631 210	7 571 667	7 714 261	12 025 833	13 031 866

Source : nous-même

Tableau 23 (Annexe12) : Amortissement des immobilisations

Eléments	Montant (FCFA)	année1	année2	année3	année4	année5	VR
Bâtiments	3 750 000	187 500	187 500	187 500	187 500	187 500	2 812 500
Matériels de transport	2 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000		
Matériels de bureau	1 730 000	229 254	229 254	229 254	229 254	229 254	583 730
Matériels de production	1 943 800	150 469	150 469	150 469	150 469	150 469	318 455
Matériel de la volaille reforme	3 250 000	267 381	267 381	267 381	267 381	267 381	583 730
Total amortissement	12 673 800	1 334 604	1 334 604	1 334 604	1 334 604	834 604	4 298 415

Source : nous-même

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES	iv
SOMMAIRE.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA FILIERE AVICOLE MODERNE EN COTE D'IVOIRE	5
1.1 Présentation de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire	5
1.1.1 Reforme et performances macroéconomiques	5
1.1.2 Le taux élevé du PIB	5
1.1.3 Une maîtrise de l'inflation.....	6
1.1.4 Gouvernance et efficacité des services publics	6
1.1.4.1 Qualité de la justice.....	6
1.1.4.2 Exécution des contrats.....	7
1.1.4.3 Efficacité de l'administration foncière.....	7
1.1.5.1 Mesures incitatives en faveur du secteur privé	8
1.1.5.2 Facilitation de la création des entreprises	8
1.1.5.3 Des investissements en faveur de l'aviculture	8
1.2 Le secteur avicole en Côte d'Ivoire	10
1.2.1 Forces	10
1.2.2 Faiblesses.....	10
1.2.2.1 Au niveau socio-économique.....	10
1.2.2.2 Au niveau socio-environnemental.....	11
1.2.3 Opportunités	11
1.2.4 Menaces	11
1.2.4.1 Au niveau politique	11
1.2.4.2 Au niveau sanitaire.....	12
1.3 Etude de marché du secteur avicole ivoirien	12
1.3.1 Méthodologie de l'étude.....	12

1.3.1.1	Les interviews et la recherche documentaire	13
1.3.1.2	Traitement des données	13
1.3.2	Analyse de l'offre de produit de volaille	14
1.3.2.1	Circuit de commercialisation	14
1.3.2.2	Les produits commercialisés	15
1.3.3	Analyse de la concurrence	17
1.3.4	Analyse de la demande	18
1.3.4.1	La typologie des clients	18
1.3.4.2	Estimation de la demande des produits de volailles	19
1.3.4.3	Les prix pratiqués sur le marché ivoirien	22
CHAPITRE II : CONDUITE DU PROJET		23
2.1	Organisation, fonctionnement et ressources humaines	23
2.1.1	Présentation des promoteurs	23
2.1.1.1	Actionnaire principal	23
2.1.1.2	Le coactionnaire	24
2.1.2	Choix de la forme juridique	24
2.1.2.1	Les caractéristiques d'une SA	25
2.1.2.2	Tableau des avantages et inconvénients d'une SA	26
2.1.3	Structure organisationnelle de MON POULAILLER	26
2.1.3.1	La direction générale	26
2.1.3.2	Le responsable administratif et financier	27
2.1.3.3	Le responsable marketing et commerciale	27
2.1.3.4	Responsable de la production	27
2.1.3.5	Les autres membres de l'organisation	28
2.2	Etudes technique du projet	30
2.2.1	Choix du lieu d'implantation	30
2.2.2	Structure du capital et sa répartition	30
2.2.3	Capacité de production et approvisionnement	31
2.2.3.1	Définition des capacités de production	31
2.2.3.2	Approvisionnement	31
2.2.4	Les différentes races utilisées	32
2.2.4.1	Les races utilisées pour la production des œufs	32
2.2.4.2	Les races utilisées pour la production de volaille de chair	32
2.2.5	Processus d'élevage du poulet de chair	33

2.2.5.1	La nourriture de la volaille	33
2.2.5.2	Le cycle d'exploitation de la pondeuse	33
2.2.5.3	Le cycle d'exploitation de la volaille de chair	34
2.2.6	Processus d'abattage.....	34
2.3	Orientation stratégique et stratégie marketing	37
2.3.1	Orientation stratégique	37
2.3.1.1	Vision, Mission de MON POULAILLER	37
2.3.1.2	La culture et les valeurs de MON POULAILLER.....	37
2.3.1.3	Les différentes activités de MON POULAILLER.....	38
2.3.2	Stratégie marketing.....	39
2.3.2.1	Segmentation des clients	39
2.3.2.2	La politique du prix	39
2.3.2.3	La politique du produit.....	40
2.3.2.4	La politique de communication.....	41
2.3.2.5	La politique de distribution	42
CHAPITRE III : COUT DU PROJET, RENTABILITE ET RISQUE		43
3.1	Détermination du coût du projet.....	43
3.1.1	Calcul du coût des immobilisations corporelles et des frais d'établissement 43	
➤	Immobilisations corporelles.....	44
3.1.2	Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR) initial	45
3.1.2.1	Détermination Chiffre d'affaires (CA) prévisionnel	45
3.1.2.2	Détermination des charges salariales	46
3.1.2.4	Détermination des frais généraux.....	46
3.1.3	Besoin de financement.....	47
3.2	Le plan de financement de MON POULAILLER	48
3.2.1	Capital social	48
3.2.2	Emprunt bancaire.....	48
3.3	Etude financière détaillée du projet	49
3.3.1	Compte de résultat prévisionnel	49
3.3.2	Les indicateurs de rentabilité.....	50
3.3.2.1	Calcul du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC).....	50
3.3.2.2	Détermination de la VAN, du TRI et du DRCI.....	50
3.4	Impacts et risques du projet	51

3.4.1	Les impacts du projet.....	51
3.4.1.1	Au plan économique.....	51
3.4.1.2	Au plan social.....	52
3.4.1.3	Au plan fiscal	52
3.4.2	Risques du projet	52
3.4.2.1	Risques liés à l'entreprise.....	52
3.4.2.2	Risque lié à la production.....	53
3.4.2.2.1	Risque de maladie	53
CONCLUSION		55
BIBLIOGRAPHIE		iv
ANNEXES		vi
TABLE DES MATIERES.....		xvi